

AUJOURD'HUI

**L'excédent commercial du Canada a monté en janvier**

La balance des paiements du Canada a enregistré en janvier, premier mois du libre-échange avec les États-Unis, un surplus de \$882 millions. **B-2**

**Un cégep poursuit une entreprise d'informatique**

Le Centre de production automatisée de Jonquière intente une poursuite de \$1 million contre Solartronix, une petite entreprise d'informatique de Sainte-Julie. **B-2**

**Une version moderne des anciens béliers hydrauliques**

Les nombreuses pannes d'électricité ont convaincu une entreprise de Portneuf de produire en série une version moderne des anciens béliers hydrauliques. **B-3**

LES INDICES

**DOLLAR**  
83.63 - 2/100

**OR**  
\$393.60 + \$3.80

**ARGENT**  
\$7.323 Can.

**DOW JONES**  
2.292.14 + 48.57

**TSE 300**  
3.614.32 - 37.34

**XXM**  
1.788.99 - 22.73

**Fortier nomme un nouvel administrateur pour Paré**

Le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier, a nommé un nouvel administrateur provisoire pour les compagnies du Groupe Paré. **B-3**

**Les Caisses de l'Est ont fait de bonnes affaires en 88**

En 1988, les caisses affiliées à la Fédération des caisses populaires de Québec ont connu la deuxième meilleure année de leur histoire. **B-4**

LA CHRONIQUE

**Aller au-delà du réflexe défensif**

Pour agir efficacement face au phénomène des fusions et acquisitions, il faut se concerter et changer des mentalités, affirme Jean-Claude Scraire. **B-3**

Une hausse de 0.3 % par rapport à janvier

**Le taux d'inflation annuel grimpe à 4.6 % en février**

OTTAWA (PC) — Une fois de plus les prix ont grimpé en février, poussant le taux d'inflation annuel à 4.6 %, son plus haut niveau depuis juillet 87.

A l'exception du coût du transport qui n'a pas bougé, les principales composantes de l'indice des prix à la consommation ont toutes subi une hausse le mois passé, rapportait hier Statistique Canada.

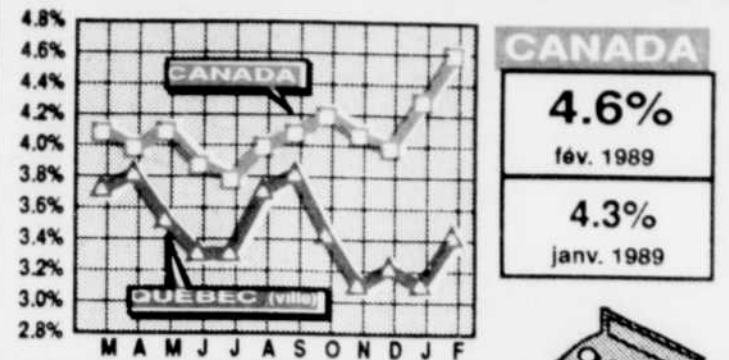
Les Canadiens ont payé plus cher les nécessités de la vie — se vêtir (2.3 %), se loger (0.5 %), se nourrir (0.8 %) et pour leurs soins de santé et de beauté (0.7 %). Il leur en a aussi coûté davantage pour s'amuser (1.2 %), et pour le tabac et l'alcool (0.4 %).

Un mois plus tôt, en janvier, le taux d'inflation avait aussi augmenté pour se fixer à 4.3 %, le niveau le plus élevé depuis octobre 1987, affirmait l'agence fédérale. En décembre, il était de 4 %, niveau auquel il s'est maintenu pour la plus grande partie de l'année.

Cette nouvelle augmentation de la pression inflationniste risque de causer des maux de tête aux consommateurs et aux entreprises dont les finances sont déjà serrées.

Les analystes financiers prédisaient jeudi qu'étant donné la légère croissance du taux d'escompte de la banque centrale — de 12.12 % la semaine précédente à 12.18 % —, les banques étaient peu susceptibles de relever immédiatement leur taux

**L'INFLATION DES 12 DERNIERS MOIS**



Les courbes montrent l'évolution du taux d'inflation au Canada et à Québec de mars 88 à février 89

d'intérêt privilégié.

Mais George Saba, économiste au Montréal Trust, estimait que la tendance à la hausse ne se manifesterait « peut-être pas aujourd'hui, mais qu'elle pourrait le faire dès demain (vendredi) » si le taux d'inflation augmentait.

Bien que les taux d'intérêt de base, que les banques réservent à leurs clients les plus solvables, n'aient pas grimpé, la Banque Toronto Dominion a augmenté mercredi certains de ses taux hypothécaires d'un quart à un demi-point de pourcentage.

Le gouverneur de la Banque du Canada John Crow maintient toujours sa politique de taux d'intérêt élevés afin de museler l'inflation, surtout dans le sud de l'Ontario.

**Vêtements plus coûteux**

Le prix des vêtements a été le facteur marquant de cette

majoration de l'inflation.

Selon Statistique Canada, la hausse du coût des vêtements peut être attribuée à la fin des ventes d'après-Noël, coïncidant avec l'arrivée de stocks de printemps plus dispendieux. Ce sont les articles pour femmes qui ont subi la poussée la plus forte (3 %), soit près du double de l'augmentation du coût des vêtements masculins (1.7 %).

La montée du coût du logement s'explique principalement par les augmentations du coût des hypothèques, (0.9 %), des loyers (0.4 %), de l'eau (2.1 %) et du combustible à chauffage (2.2 %).

Le coût des activités récréatives a augmenté de 1.4 %. Une hausse saisonnière de 9.1 % des prix des voyages organisés y a contribué, ainsi qu'une majoration de 4.2 % du coût des revues.

**Mauvaise journée pour les acheteurs de maison**

MONTREAL — Mauvaise journée hier pour les acheteurs de maison et les boursicoteurs.

par MICHEL VAN DE WALLE de la Presse canadienne

Les données peu encourageantes du mois de février relatives aux prix de gros aux États-Unis et à l'inflation au Canada ont relancé les craintes d'une flambée inflationniste. Les bourses ont chuté tandis que les banques canadiennes continuaient d'annoncer des hausses de leurs taux hypothécaires, qui

se situent maintenant à 13.25 % pour un terme d'un an.

Le principal coup de massue est venu des États-Unis alors que l'on apprenait que les prix de gros avaient augmenté d'un % au mois de février, ce qui a déjoué toutes les prévisions des analystes qui s'attendaient plutôt à une hausse de 0.4 %. La hausse de février, qui suit une augmentation semblable en janvier, laisse presager

un taux d'augmentation de 12.6 % lorsque projeté sur l'année 1989. C'est plus du triple de l'accroissement de 4 % qui avait été enregistré en 1988.

L'inquiétude s'est emparée du marché boursier et à Wall Street, 45 minutes à peine après l'ouverture du parquet, l'indice Dow Jones avait perdu 42 points. Il a clôturé en baisse de 50.53 points à 2,290.18.

Au Canada, les Bourses de Toronto et Montréal ont suivi la même trajectoire, perdant respectivement 37.34 points pour le TSE à Toronto et 22.73 pour le XXM à Montréal.

De son côté, Statistique Canada n'avait pas de meilleures nouvelles à annoncer aux consommateurs puisque les données de février revelent que l'inflation au pays a augmenté de 4.6 % depuis un an.

C'est le plus haut niveau atteint depuis juillet 1987. Et c'est une nouvelle hausse par rapport aux 4.3 % enregistrés en janvier dernier.

Ces pressions inflationnistes laissent presager un resserrement accru du crédit tant aux États-Unis qu'au Canada, de la part des banques centrales.

Jeudi, le taux d'escompte de la Banque du Canada avait augmenté légèrement, passant de 12.12 à 12.18.

Les banques n'ont pas tardé à réagir. Après le signal donné par la Banque Toronto-Dominion, suivie par la Banque de Commerce, hier les banques Royale et de Nouvelle-Écosse annonçaient une majoration d'un demi-point de leurs taux hypothécaires. Ils passent, pour un terme d'un an, de 12.75 à 13.25 %.

**Le pétrole clôture à plus de \$20 à New York**

NEW YORK (AFP) - Les cours à terme du pétrole ont continué à progresser hier sur le marché newyorkais où ils ont clôturé largement au dessus de la barre psychologique des \$20 le baril.

Le baril de West Texas Intermediaire (brut de référence aux États-Unis), pour livraison la plus rapprochée en avril, a terminé en hausse de 49 cents à \$20.33, niveau le plus haut depuis août 1987. Il a ainsi gagné plus de \$1.80 cette semaine.

L'augmentation des cours a été toutefois plus limitée pour les échéances plus éloignées : mai a clôturé en progrès de 24 cents à \$19.48 alors que juillet a progressé de 10 cents seulement à \$18.51.

« Cette semaine a été mar-

quée par une avalanche d'informations en faveur d'une hausse des cours sur un marché déjà fort techniquement », soulignait M. James Fiedler, analyste à la firme de courtage EDF Man International.

Parmi ces informations, cet expert remarquait notamment la baisse des stocks aux États-Unis, un resserrement de l'offre de brut provenant du Golfe du Mexique, l'arrêt pour quelques jours de l'activité de plusieurs puits pétroliers en Mer du Nord à la suite d'un incendie, et la réduction par l'Arabie Saoudite de ses livraisons au Japon, à l'Europe et aux États-Unis.

Selon les analystes, la très forte hausse des cours pour l'échéance avril s'explique toutefois en partie par des raisons techniques liées au fait que ce contrat arrive à expiration lundi.



**Jardin Mobile: 7e magasin à Charlesbourg**

La compagnie Jardin Mobile ouvrira une septième magasin sur le première avenue, à Charlesbourg, la semaine prochaine, suite à un programme d'investissement de \$2,5 millions.

par MARC LESTAGE LE SOLEIL

L'entreprise créée il y a 14 ans a pris une expansion rapide au cours des deux dernières années. Après s'être établi sur la Rive-Sud, la compagnie Jardin Mobile inaugurerait des points de vente sur le Boulevard Masson, à Neufchâtel, il y a un peu plus d'un an en plus de reconstruire son magasin du boulevard Baril.

Le principal administrateur, M. Jean-Louis Falardeau a expliqué, hier, que le nouveau magasin de Charlesbourg sera encore plus grand que tous les autres. L'entreprise aura consacré \$2,5 millions au programme de construction et de mise en marche de ce septième point de vente.

Le groupe qui opère un entrepôt à atmosphère contrôlée des plus modernes à Ville Vanier, depuis l'an dernier, possédait déjà un premier magasin à Charlesbourg et un autre à Sainte-Foy.

REPÈRES

**La croissance US risque de ralentir**

Chute des mises en chantier de logements, stabilité de la production industrielle et recul du taux d'utilisation des capacités de production : le gouvernement américain a annoncé jeudi une série d'indicateurs pour février semblant constituer les premiers signes d'un ralentissement de la croissance, soulignent les analystes.

Cette décelération de la croissance, si elle se confirmait, serait bien vue par les marchés financiers car elle pourrait écarter les risques de « surchauffe » économique et l'éventualité d'un nouveau tour de vis dans la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed) destinée à lutter contre la reprise de l'inflation.

L'activité dans l'industrie américaine, jusqu'ici dopée par les exportations, a marqué le pas en février. La production industrielle, qui augmentait régulièrement depuis un an, est restée inchangée le mois dernier (contre une hausse de 0.4 % en janvier), a indiqué la Fed. Cette stabilité a permis un recul — le premier depuis septembre dernier — du taux d'utilisation des capacités de production : les usines américaines ont tourné à 84.3 % de leurs capacités contre 84.5 % en janvier, niveau le plus haut depuis près de dix ans.

Ce taux est considéré par les analystes comme un élément essentiel en matière d'inflation, car le fait que les entreprises américaines tournent actuellement à leur capacité de production quasi-maximale a tendance à jouer en faveur d'une accélération des prix.

Autre signe apparent d'un ralentissement de la croissance : les mises en chantier de logements ont chuté de 11.4 % en février — baisse la plus forte depuis mai dernier — après un bond de 7.2 % en janvier dû en grande partie au temps exceptionnellement doux.

**Confirmation**

L'ensemble de ces indicateurs vont dans le même sens et confirment d'autres statistiques publiées ces derniers jours aux États-Unis, soulignent les analystes.

Le département du Commerce avait annoncé mardi un recul des ventes de détail en février (-0.4 % après une hausse de 0.7 % en janvier), montrant un ralentissement des dépenses de consommation. Cette décelération de la consommation était également apparente dans le net recul des importations en janvier révélé lors de la publication mercredi des chiffres du commerce extérieur.

Ces statistiques, qui faisaient état d'une réduction sensible du déficit commercial américain (\$9.5 milliards contre \$11 milliards en décembre), montraient également une baisse des exportations, susceptible de « soulager » l'industrie américaine.

par PASCAL REYNARD de l'Agence France Presse



**«...oui, je vous recommande un certificat de placement garanti, car nos taux sont parmi les meilleurs.»**

**11,25%**  
1 an  
intérêts payés annuellement

« Et si vous le désirez, on peut même faire la transaction par téléphone! C'est un mode d'épargne fiable et à haut rendement. A propos, si vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous aurez droit à une prime de 0,125 %. Puis-je faire autre chose pour vous aider? »



Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux pouvant varier sans préavis.

Charlesbourg: 626-2340/1-800-463-6230 Chicoutimi: 549-5746/1-800-463-9657 Québec: 647-4742/1-800-463-5026 Ste-Foy: 653-6811/1-800-463-4792

# Le Centre de production automatisée de Jonquière poursuit Solartronix

Bavure dans le réseau des centres spécialisés des cégeps. Le Centre de production automatisée (CPA) de Jonquière intente une poursuite de \$1 million contre une petite entreprise de Sainte-Julie, qui se dit victime de concurrence déloyale.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

La compagnie Solartronix fabrique des systèmes informatisés de contrôle industriel utilisés surtout pour automatiser les usines de béton. Elle déposait en décembre 1987 une requête en injonction contre le Centre de production automatisée du cégep de Jonquière (CPA).

Le Centre aurait, selon la compagnie, réalisé une contrefaçon du logiciel de son principal système, le CW6, à partir d'un exemplaire

qui avait été acheté par la compagnie Demix. Le CPA a en effet signé un contrat avec cette compagnie pour réaliser les travaux d'ingénierie et de programmation ainsi que la mise en marche de systèmes semblables pour quatre usines à Longueuil, Lasalle et Laval.

La demande d'injonction de Solartronix a été rejetée par le juge au stade interlocutoire, mais l'injonction permanente doit toutefois être plaidée en juin prochain.

#### Animosité

Le cégep a réagi avec animo-

sité aux mesures intentées par Solartronix, et a déposé, voilà quelques mois, une poursuite en diffamation de \$1 million contre la compagnie, son président et même l'avocate de celui-ci, Me Hélène Rioux.

Le cégep réclame \$200,000 pour les frais encourus par la requête en injonction et pas moins de \$800,000 pour l'atteinte à sa réputation et dommages punitifs. Selon le président du Conseil de l'industrie électronique du Québec, M. Sylvain Gagnon, cette réaction est inacceptable de la part d'un organisme dont la mission est de « s'associer d'une manière très étroite au développement de la société québécoise », comme le définit le ministère de l'Éducation.

« C'est une attitude qui met en danger la vie de Solartronix, qui vend déjà ses produits à travers le monde », dit-il. Les centres spécialisés ne devraient pas compétitionner avec les petites compagnies privées québécoises, et encore moins chercher à les éliminer, poursuit le président.

A Jonquière, le directeur du cégep, M. Jacques Vézina, était averse de commentaires, puisque la cause est toujours devant le tribunal. « La compagnie (Solartronix) n'a fait aucun pas qui aurait permis un règlement à l'amiable », affirme-t-il prudemment.

M. Gonzalez avait pourtant déjà proposé une rencontre le 25 novembre 1987 avec les dirigeants du CPA, mais sa requête, dit-il, n'a jamais reçu de réponse.

## En janvier

# Hausse de l'excédent commercial du Canada

OTTAWA (PC) — La balance des paiements du Canada a enregistré en janvier un surplus de \$882 millions grâce à une augmentation sensible des exportations de produits automobiles.

Janvier était le premier mois de l'ère du libre-échange avec les États-Unis.

En chiffres corrigés des variations saisonnières, l'excédent a été en hausse au regard du surplus révisé de décembre — qui était de \$641 millions —, les exportations canadiennes ayant augmenté plus rapidement que les importations depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, le 1er janvier.

De \$11.4 milliards en décembre, la valeur de l'ensemble des exportations canadiennes a atteint \$11.9 milliards en janvier, suite à une progression des expéditions de véhicules aux États-Unis. Il convient toutefois de noter qu'avec le pacte de l'automobile, les véhicules automobiles et les pièces de rechange peuvent circuler à la frontière sans être soumis aux tarifs depuis 1965, aussi le commerce de ces produits n'est guère modifié par le libre-échange.

Le Canada a importé en janvier pour \$11 milliards de divers produits et marchandises. C'était supérieur aux importations de \$10.7 milliards du dernier mois de l'an dernier.

Les importations de pièces de rechange ont augmenté considérablement en réponse aux manufacturiers qui ont dû fabriquer un plus grand nombre de véhicules pour le marché américain.

#### États-Unis

Cette reprise de la balance des paiements après des résultats inférieurs à \$500 millions en septembre et en octobre constitue une réplique frappante à ceux craignant que la valeur élevée de notre dollar commence à nuire à nos exportations. L'excédent ac-

tuel est le plus imposant depuis juillet dernier.

Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial du Canada et sont la destination d'environ 75 % de nos exportations.

L'excédent commercial du Canada avec les États-Unis a atteint \$1.1 milliard en janvier, comparativement à \$1 milliard en décembre.

On a également constaté une amélioration soutenue du commerce canadien avec le Japon. Le surplus commercial avec ce pays a en effet atteint \$72.6 millions, soit presque le double de l'excédent de \$48.7 millions enregistré un mois plus tôt.

## INQUIET AU SUJET DE LA RÉFORME FISCALE?

En période d'impôt, vous avez le choix  
Cette année, faites le bon choix



Service d'impôt  
exécutif

Il est important de connaître ce que la réforme fiscale change à votre situation fiscale. Les experts du service d'impôt exécutif ont les réponses à vos questions. La rédaction de déclarations d'impôt est l'unique service de notre entreprise. Choisissez le service d'impôt exécutif et obtenez ce qu'il y a de mieux.

- bureaux privés et confortables
- conseillers expérimentés
- service personnalisé
- sur rendez-vous seulement
- service à l'année
- notre garantie reconnue

SERVICE D'IMPÔT  
EXÉCUTIF  
H&R BLOCK

Le service d'impôt exécutif est votre meilleur choix en période d'impôt... et toute l'année

PLACE BELLE-COUR

2590, boul. Laurier  
Bureau 830, 8e étage  
Sainte-Foy, QC  
652-8212

NOMINATION



Monsieur Gilles Grégoire, vice-président et directeur général de Télévision Quatre Saisons-Québec, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Pierre Pampalon au poste de directeur de la programmation et de l'information pour la station CFAP-TV, Québec.

Natif de Québec, où il a d'ailleurs fait toutes ses études, monsieur Pampalon compte plus de vingt-quatre années d'expérience dans l'industrie des communications canadiennes. Au fil des ans, il a occupé nombre de postes clés auprès de plusieurs radiodiffuseurs et télédiffuseurs réputés, tant dans les domaines de la programmation, du journalisme, du marketing que de l'administration.

Monsieur Pampalon sera responsable du développement des services de la programmation et de l'information de CFAP-TV à Québec.



Télévision  
Quatre Saisons

## EN UN CLIN D'OEIL

### ■ IBM fait moins de profits et haussera ses prix

WHITE PLAINS — Le groupe américain IBM a indiqué hier qu'il prévoyait des bénéfices inférieurs aux prévisions des analystes au premier trimestre, en annonçant par ailleurs une augmentation de 5 % des prix de la plupart de ses produits. Les bénéfices du premier trimestre devraient se situer « en dessous de la fourchette des estimations des analystes boursiers ». Les analystes prévoient un bénéfice net par action variant entre \$1.65 et \$1.85 au premier trimestre. Le résultat par action avait atteint \$1.57 lors de la même période de 1988.

### ■ Hausse des stocks des entreprises US

WASHINGTON — Les stocks des entreprises américaines ont progressé de 0.7 % en janvier, mais leurs ventes ont augmenté davantage en enregistrant une hausse de 1 %, a annoncé le département du Commerce. En décembre, les stocks avaient crû de 0.9 % et les ventes de 1 %, a indiqué le département du Commerce qui a révisé en légère hausse sa précédente estimation de l'évolution des ventes (plus 0.8 %).

### ■ Texaco: plan de défense contre toute offre hostile

NEW YORK — Texaco Inc., troisième compagnie pétrolière américaine, a fait savoir que son conseil d'administration avait adopté un nouveau plan de défense du capital (« poison pill ») destiné à empêcher toute offre d'achat hostile. Ce plan, qui remplacera l'actuel « poison pill » expirant début avril, permettrait aux actionnaires d'acheter de nouvelles actions à prix très réduit, augmentant ainsi considérablement le montant nécessaire pour une prise de contrôle hostile.

### ■ Décès du fondateur de Bechtel

SAN FRANCISCO — Stephen Davison Bechtel, qui présida à l'expansion mondiale du groupe d'ingénierie qui porte son nom, est mort le 14 mars à Oakland, en Californie, à l'âge de 88 ans, a annoncé le groupe Bechtel. Le groupe Bechtel a notamment construit le pont San Francisco-Oakland, la ville de Jubail, en Arabie saoudite, et de nombreux oléoducs, hôtels et usines. Né en 1900 en Indiana, M. Bechtel avait passé son enfance sur les chantiers et succéda en 1935 à son père à la tête du groupe dont il accéléra l'expansion.

### ■ Forage terminé près de Normétal

ROUYN-NORANDA — Exploration minière Normétal inc. et Exploration minière La Sarre inc. annoncent, dans un communiqué commun, qu'elles ont terminé un programme de forage près des infrastructures de l'ancienne mine Normétal. Les travaux étaient destinés à vérifier la continuité et la présence de minéralisations près du chantier 308 et à permettre de délimiter un tonnage dans le pilier est.

### ■ Canada Malting acquiert Great Western Malting

TORONTO — La reprise de la Great Western Malting (une division de Penwest Ltd. de Seattle) par la torontoise Canada Malting Co., annoncée le 16 janvier dernier, est arrivée à sa conclusion ces jours derniers. L'opération, estimée à l'origine à \$125 millions a en fait coûté \$150 millions après prise en compte de facteurs saisonniers.

### ■ United Parcel Service commande 10 Boeing 757

SEATTLE — La compagnie américaine de transports United Parcel Service (UPS) a commandé 10 Boeing 757-200PF (version fret) pour un montant d'environ \$500 millions, a annoncé le constructeur aéronautique américain. Ces appareils seront livrés à partir d'août 1991 jusqu'à fin 1992, a précisé Boeing dans un communiqué. UPS avait commandé 20 Boeing 757-200PF en 1985, dont 15 ont déjà été livrés.

### ■ Inflation de 0.7 % en CEE en janvier

LUXEMBOURG — Les prix à la consommation ont augmenté de 0.7 % dans la CEE en janvier 1989, a annoncé le bureau européen des statistiques, Eurostat, alors que le taux moyen de chômage est retombé à 9.9 % à la même période, contre 10 % en décembre. En moyenne sur douze mois, le taux d'inflation s'établissait en janvier à 4.8 %, alors qu'il était de 4.3 % en décembre 1988 et de 3.1 % en janvier 1988.

### ■ Imasco émettra pour \$150 millions d'actions privilégiées

MONTREAL — Imasco Itee va émettre pour \$150 millions d'actions privilégiées de premier rang perpétuelles, dans le courant de ce mois. Elles seront assorties d'un dividende privilégié cumulatif en espèces qui sera versé trimestriellement à partir du 30 juin. Le taux du dividende annuel a été fixé à 7.90 % jusqu'au 30 juin 1994. Purdy Crawford, grand patron d'Imasco, a déclaré que le produit de l'émission servira à réduire la dette à taux flottant de la compagnie.

### ■ L'Iran découvre du pétrole et du gaz

TÉHERAN — L'Iran a découvert de nouvelles et très importantes réserves de pétrole et de gaz naturel dans le plateau continental situées dans les eaux territoriales iraniennes du sud du Golfe, a déclaré jeudi le ministre iranien du Pétrole, Gholamreza Aghazadeh. Les réserves pétrolières découvertes, situées dans les eaux territoriales iraniennes face aux gisements de Ra's el Kheimeh et Dubai, ainsi que celles de gaz naturel, face à Qatar, seront exploitées en coopération avec Dubai et Qatar.

### ■ Fokker négocie une vente de \$3.09 milliards

AMSTERDAM — Fokker, le groupe aéronautique néerlandais qui était au bord de la faillite il y a 16 mois, pourrait conclure le plus gros contrat de son histoire en vendant 150 appareils à la compagnie aérienne American Airlines, a déclaré un porte-parole de Fokker. Les « derniers petits détails » de la transaction sont toujours en cours de négociation. L'ensemble du contrat est évalué à \$3.09 milliards US.

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT POUR 89

# L'IMMOBILIER AVEC N. MASSÉ ET ASSOCIÉS INC.

La voie d'accès à l'immobilier est parsemée de pièges. Pour les éviter, mieux vaut faire affaires avec des experts. À ce titre, les spécialistes en investissement immobilier de N. Massé sont particulièrement bien équipés. Nous avons d'ailleurs un excellent projet d'investissement à proposer aux investisseurs sérieux, le Marina Centre.

- immeuble résidentiel prestigieux, construit en 1977
- propriété de la société en commandite La Riverain
- site privilégié sur le bord de la rivière des Prairies, près du boul. St-Jean et de la Transcanadienne
- secteur Pierrefonds où la valeur des immeubles connaît une très forte croissance.
- 15 étages, 238 logements
- bâtisse en béton
- taux de vacances inférieur à 4 % au 1er janvier 1989

#### CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

Montant de l'émission	5 500 000 \$
Nombre de parts	5 500
Valeur des parts	1 000 \$

« On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec. »

Séjour social	Succursale Québec	Succursale Granby	Succursale Alma
3090, boul. Le Carrefour Suite 501 Laval (Québec) H7T 2J7 Tél. (514) 682 6262 1 800 361 3606 Fax (514) 682 1553	Place Iberville IV 2954, boul. Laurier Suite 680 Ste-Foy (Québec) G1V 4T2 Tél. (418) 657 6586 1 800 463 5650	770, rue Principale Granby (Québec) J2G 7S3 Tél. (514) 777 1473	510 rue Collard ouest Alma (Québec) G8B 1N2 Tél. (418) 668 3093



N. Massé et Associés inc.

MEMBRE DU  
**RCCI**  
LE GROUPEMENT  
DES COURTIER EN CONTRATS  
D'INVESTISSEMENT  
DU QUÉBEC INC.



Le Marina Centre,  
14255 boul. Gouin ouest, Pierrefonds

Je désire assister à une soirée d'information sur l'investissement immobilier.

Nom: \_\_\_\_\_

Entreprise: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: (Rés.) \_\_\_\_\_ (bureau) \_\_\_\_\_

QLS

# Les ratés d'Hydro ont favorisé le retour des béliers hydrauliques

Les nombreuses pannes d'électricité, le développement rapide du plein air et la nécessité pour les entreprises agricoles de pouvoir compter sur un approvisionnement régulier d'eau ont convaincu la compagnie Double L. inc., de Portneuf, de lancer la production en série d'une version moderne des rustiques béliers hydrauliques d'antan.



vages. Le propriétaire d'une pisciculture utilise le système pour oxygéner ses bassins d'élevage, témoigne encore Michel Lavallée.

## Le fonctionnement

Le principe de la pompe hydraulique est simple. L'appareil profite d'une petite chute d'eau naturelle pour élever une quantité d'eau à une hauteur considérable.

Vendue environ \$380 au détail, la pompe hydraulique Yeti, de Double L., permet d'élever 225 litres d'eau à l'heure jusqu'à 30 mètres de hauteur, si on l'alimente à la source avec un débit de 22 litres minute précipité dans une chute de 3,6 mètres.

Quant au fonctionnement, il s'agit encore d'une mécanique simple. La pompe est constituée de deux chambres. La première retient une quantité d'eau qui exerce une pression sur un piston charge de refouler vers la sortie la



La pompe Yeti mise au point par Double L. inc., de Portneuf.

réserve d'eau accumulée dans la chambre voisine.

## Commercialisation

La petite entreprise qui emploie huit personnes et commercialise déjà des ensembles de chenilles pour véhicules et des rampes de métal vient de lancer la production de la nouvelle pompe hydraulique Yeti sur une base

régulière.

En ce qui concerne la commercialisation du nouveau produit, elle devrait se faire par l'intermédiaire de tout un réseau de distributeurs avec le concours de la compagnie Consultation plein air de Charlesbourg avec laquelle les propriétaires de Double L. ont déjà conclu un accord.

par MARC LESTAGE  
LE SOLEIL

Selon Michel Lavallée, vice-président de cette entreprise spécialisée dans la fabrication industrielle et le machinage de pièces, « il y a de nombreuses années que les Québécois avaient renoncé aux béliers hydrauliques, des appareils actionnés par le poids de l'eau et le courant ».

L'électrification rurale, puis la popularité des génératrices à essence ont littéralement fait disparaître ces systèmes des campagnes du Québec, au cours des années 1950.

Cet homme d'affaires et le président de Double L. inc., Yves Langlois, ont créé une version moderne du bélier hydraulique, il y a deux ans. Cette première pompe a permis d'installer l'eau courante à un chalet appartenant à M. Paul-Emile Lavallée, le père du vice-président de Double L. inc.

L'installation a fonctionné sans faille depuis lors. Entre-temps, le projet a beaucoup fait jaser. Tant et si bien que l'entreprise a fabriqué cinq ou six nouvelles pompes de même dimension à la demande d'autres clients.

Des exploitants agricoles ont acheté cet appareil pour irriguer des cultures ou créer des points d'eau permanents pour leurs éle-

## Les gagnants des Fidéides 1989 connus ce soir

C'est ce soir que seront connus les gagnants des prix Fidéides de la Chambre de commerce de Sainte-Foy. Ce concours qui en est à sa sixième présentation permet de signaler la contribution exceptionnelle d'organismes et d'individus du secteur.

Une nouvelle catégorie a été créée, cette année. Elle permettra

de récompenser les réussites de jeunes entrepreneurs. Les finalistes pour ce prix sont les administrateurs des sociétés Berclain gestion opérationnelle, du Centre de rénovation de Cap-Rouge, de Quéro Metal et de Delphisoft.

Dans la catégorie fabrication industrielle, les finalistes sont Formules d'affaires Express, Delicette Nourcy, Prémoule inc et Signalisation de la Capitale.

Les lauréats appartenant au secteur de la distribution sont Boutique Françoise Guérin, Super

Marché Gagnon et Attaches Trans Québec. Dans la catégorie des entreprises de services, les finalistes sont Entrepôts Domestik, Hotel Québec Inn, Carrossart et Développement Germain des Pres.

Finalement, un grand prix Fidéide sera octroyé à une initiative du secteur public et parapublic. Les finalistes dans cette classe sont le Centre de valorisation de la biomasse, le Manoir McDonald, l'Opération Enfant-Soleil et le programme des Logements d'été de l'université Laval.



Georges  
**ANGERS**

## Aller au-delà du réflexe défensif

Le phénomène des fusions et acquisitions d'entreprises n'est pas nouveau au Québec mais en ne s'en préoccupant que d'un point de vue théorique jusqu'à ce que Consolidated Bathurst soit achetée par la compagnie américaine Stone Container.

Cette transaction en a ébranlé plusieurs et pour diverses raisons, notamment parce que personne au Québec n'a pu rivaliser avec l'offre de Stone, ce qui a mis en évidence la vulnérabilité de plusieurs autres entreprises québécoises confrontées elles aussi à ce phénomène mondial. Serait-on en mesure de réagir, par exemple, si les actionnaires majoritaires de Bombardier acceptaient de vendre à des intérêts étrangers?

### Defi

Comme le soulignait cette semaine le vice-président aux affaires juridiques et institutionnelles de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Jean-Claude Scraire, on ne peut toutefois tenir deux langages sur la question des fusions et acquisitions; on ne peut d'une part encourager les entreprises québécoises à acquérir des compagnies à l'étranger et d'autre part empêcher des entreprises étrangères de faire des acquisitions chez nous. Le véritable défi consiste plutôt à se donner les moyens à la fois de résister aux manœuvres étrangères que l'on pourrait juger non souhaitables et de favoriser la croissance d'entreprises québécoises dans des pôles de développement stratégiques et des secteurs d'excellence au niveau mondial.

Pour y parvenir, Jean-Claude Scraire identifie deux conditions préalables absolument essentielles pour agir efficacement face à ce phénomène des fusions et acquisitions: se concerter et changer des mentalités.

### Se concerter

Au Québec, il existe peu de géants financiers ou industriels; néanmoins on y trouve d'importantes sources de capitaux, compagnies d'assurance, fonds de pension, sociétés de fiducie, fortunes personnelles. L'idée que défend Jean-Claude Scraire est de former, à partir de ces sources, des noyaux d'actionnaires qui pourraient agir de façon concertée afin d'assurer une présence québécoise dynamique dans certains pôles de développement bien identifiés; dans cette veine, on peut penser, par exemple, à tout le domaine de l'aérospatial qui offre un potentiel de développement privilégié avec l'installation de l'Agence spatiale canadienne à Montréal.

Une telle concertation est non seulement souhaitable mais possible. Le président de la Caisse de dépôt, Jean Campeau, le soulignait d'ailleurs avec insistance dans le dernier rapport annuel de l'institution: « Alors que le monde est décidément engagé dans un mouvement de vastes ensembles, les grandes institutions financières représentent des pierres angulaires autour desquelles s'articule l'activité économique. La Caisse emprunte résolument cette avenue en mettant notamment en valeur le potentiel unique de partenaires, l'information et les contacts qu'elle a su tisser au cours des années. Ce réseau constitue un atout majeur pour la création d'ensembles commerciaux et industriels d'ici, plus forts et dynamiques, capables d'agir au diapason économique et financier du 21ème siècle sur la scène internationale. » Les instruments sont donc là, les ressources et le réseau également; reste à les faire agir ensemble.

### Changer les mentalités

Pour réaliser cette concertation, toutefois, les mentalités devront nécessairement changer. L'entrepreneurship québécois a connu de grands succès depuis quelques années mais il est confronté aujourd'hui à un défi de croissance qui exige davantage de sophistication, notamment au niveau de la structure de propriété des entreprises.

Les entrepreneurs québécois ne peuvent faire face seuls à des Japonais qui sont prêts à payer deux fois le prix pour acquérir une entreprise, ou encore à des Européens et des Américains qui sont également disposés à y mettre le prix lorsqu'ils veulent obtenir quelque chose. Pour croire dans le marché mondial global, les entreprises québécoises devront élargir leur base de propriété, les entrepreneurs québécois devront s'associer à de nouveaux partenaires et donc accepter de partager la propriété de leurs entreprises.

Ils devront également repousser leur horizon d'investissement et penser long terme plutôt que court terme comme cela est souvent le cas en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs parce qu'ils pensent au développement à long terme que les Japonais acceptent de payer si cher pour acquérir des entreprises.

Face à ce phénomène des fusions et des acquisitions d'entreprises, il n'y a pas de solution simple, soulignait Jean-Claude Scraire, pas plus d'ailleurs qu'il n'y a de messie. Mais il y a l'imagination.

\*\*\*\*\* ATTENTION \*\*\*\*\*

**Le Cours Dale Carnegie™ aura lieu à Québec**

Depuis 1912 ce cours aide les gens d'affaires à développer les thèmes suivants:

1. Des habiletés améliorées en communication
2. Des capacités de leadership renforcées
3. Des relations d'affaires et personnelles améliorées
4. Une meilleure coopération de la part des autres
5. De l'enthousiasme
6. La capacité de surmonter sa peur de parler en public
7. Une augmentation de la confiance en soi
8. Une meilleure écoute des autres
9. Des réunions qui donnent de meilleurs résultats
10. Le contrôle du stress excessif

S'il vous plaît, envoyez ce coupon par la poste pour plus d'informations

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone (Bur.) \_\_\_\_\_ (Rés.) \_\_\_\_\_

COURS DALE CARNEGIE c.p. 8991 Sainte-Foy, QC G1V4N8  
ou téléphonez à notre bureau: (418) 652-1431

Presente à Québec par Claire Hummel et Associés

COLLÈGE DE LIMOILOU

C E G E P

**CENTRE DE CRÉATION ET D'EXPANSION D'ENTREPRISES**

840, rue Ste-Thérèse  
Québec, QC G1N1S7

**SÉMINAIRE SUR L'ENTREPRENEURIAT COMME SECONDE CARRIÈRE**

Le Centre de création et d'expansion d'entreprises vous offre la possibilité de suivre un séminaire sur la reorientation professionnelle en entrepreneuriat. L'objectif de cette formation est d'être capable de:

- Identifier ses forces et ses faiblesses comme entrepreneur;
- Connaître toutes les implications de démarrer une nouvelle entreprise;
- Utiliser un processus logique de prise de décision afin de décider ou non d'entreprendre une seconde carrière.

Le séminaire d'une durée de 24 heures se donnera les lundis et mercredis de 19h à 22h à partir du 29 mars jusqu'au 24 avril 1989 inclusivement.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:**

- 35 ans et plus et avoir mené avec succès une première expérience de travail
- ne pas avoir laissé le marché du travail depuis plus d'un an.

**INFORMATION ET INSCRIPTION: 682-6656 - 682-3238 - 682-0704**

# En primeur, au Québec !

Micro Logic, un concessionnaire autorisé Apple® de la région de Québec, ouvre la porte à la puissance du Macintosh™...

En effet, la façon la plus rentable de profiter du potentiel technologique qu'offre le Macintosh™ de Apple® c'est d'y greffer des logiciels d'applications qui permettront aux utilisateurs d'effectuer leurs tâches journalières avec une facilité incroyable.!

2786, chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, QC  
658-6624

**Grande ouverture le vendredi 24 mars**

MICRO LOGIC  
Une question de logique... Concessionnaire autorisé

Apple, le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc. et Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

## Fortier nomme un nouvel administrateur pour Paré

Le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier, a nommé un nouvel administrateur provisoire pour les compagnies du Groupe Paré, à la suite du jugement de la cour supérieure qui invalidait la nomination de l'administrateur précédent.

Le courtier Guy Paré avait obtenu un jugement qui cassait la tutelle précédente. La maison Samson Bélair se retrouvait, selon le juge, en apparence de conflit d'intérêts à cause de travaux effectués pour certains des créanciers du Groupe Paré.

M. Fortier a donc désigné hier M. David Azoulay, de la maison Poissant Richard Thorne Ernst & Whinney, comme nouvel administrateur provisoire. « La situation devenait urgente et l'avis de notre contentieux était de procéder immédiatement », indiquait l'attaché de presse du ministre, M. Bernard Motulsky. Les résidences du groupe se retrouvaient en effet pratiquement sans administrateur responsable, explique-t-il.

L'avocat du courtier Guy Paré, Me Pierre Moreault, a indiqué de son côté qu'il entreprendrait de nouvelles procédures de requête en évocation afin de faire casser cette tutelle. M. Paré, ajoute-t-il, a toujours l'intention de prendre des procédures contre le ministre Fortier.

### Accord Wardair et Air France

TORONTO (AFP) — Les compagnies aériennes Wardair Canada et Air France ont annoncé hier la signature d'un accord qui permettra à la compagnie canadienne d'utiliser, lors de ses nouvelles liaisons entre Toronto, Montréal et Paris, les installations d'Air France à l'aéroport Charles de Gaulle.

# Les Caisses pop de l'Est du Québec ont fait de bonnes affaires en 1988

En 1988, les 320 caisses affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec ont connu leur deuxième plus importante augmentation de leur histoire: \$767 millions, qui ont porté l'actif consolidé à \$7,42 milliards, en hausse de 11,5 % sur les \$6,66 milliards de l'année précédente.

par REAL LABERGE  
LE SOLEIL

Dans le territoire desservi par cette fédération, c'est à dire les régions de Québec, la Beauce, l'Amiante, Portneuf, la Côte du sud jusqu'à Rivière du Loup, Charlevoix, Tadoussac et la Côte-Nord, 70 % de la population adulte privilégie la caisse populaire Desjardins et 50 % font affaires exclusivement avec une caisse populaire, selon un sondage réalisé en 1988, a précisé hier le président Jacques Bertrand. La 67e assemblée annuelle réunira plus de 1.400 des 4.059 dirigeants bénévoles au Centre municipal des

congrès de Québec, samedi, le 18 mars.

La progression de l'actif, a notamment souligné M. Bertrand, s'inscrit dans un cycle de croissance économique amorcé il y a déjà six ans. Dans ce climat de confiance, les caisses de la fédération de Québec ont enregistré une hausse de 15,4 % des prêts à \$6,2 milliards.

L'augmentation est principalement attribuable à l'habitation, surtout les logements multiples, et aux prêts commerciaux. L'épargne a progressé de 9,9 %. Les créances douteuses, à \$0,07 par \$100 d'actif, ont donné la deuxième meilleure performance

depuis 10 ans.

## Réserves et capitalisation

En 1988, les caisses affiliées ont déclaré des trop-perçus (résultats d'exploitation avant impôts et ristournes aux membres) de \$52,1 millions. C'est un léger fléchissement, comparativement aux \$52,8 millions de 1987. Il s'inscrit dans un contexte d'amélioration des équipements technologiques et d'investissement en immobilisations et pour la formation des ressources humaines, au cours de 1988.

Des trop-perçus, \$30 millions ont été versés aux réserves des caisses, dont le total cumulatif a été porté à \$261 millions.

Selon M. Bertrand, cette répartition a augmenté le pourcentage des réserves à 3,52 % de l'actif des caisses, comparativement à 3,48 % à la fin de 1987, un pourcentage qui était inférieur

aux dispositions de la législation exigeant un taux de 3,5 %.

Outre d'assurer une croissance plus sécuritaire du réseau, la hausse des réserves vise à répondre aux exigences de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, qui relève le taux à un minimum de 5,0 %, d'ici deux ans. Tenant compte de toutes les formes de réserves, le pourcentage actuel se situerait à 4,1 %.

Quant aux résultats de la fédération même, son actif s'est élevé à \$1,65 milliard, en hausse de 17 %. Accrus de 16,8 %, ses trop-perçus nets ont atteint \$6,8 millions.

La montée des taux d'intérêts, à partir du troisième trimestre, a entraîné un accroissement de \$28 millions de ces revenus, les portant de \$114 à \$142 millions.

Parallèlement, les déboursés de ce secteur ont augmenté de \$85,6 à \$111,6 millions, laissant un surplus de \$1,8 million, outre des retours d'intérêts aux caisses affiliées de \$5,2 millions, au cours de 1988.

# Flambée des prix aux États-Unis en février

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont connu en février une nouvelle flambée de l'inflation: les prix de gros, censés donner une indication sur l'évolution prochaine des prix de détail, ont fait un bond de 1 %, score aussi mauvais qu'en janvier.

Ce chiffre, annoncé hier matin par le département du Travail, a immédiatement provoqué une chute des cours à Wall Street et une très forte poussée des taux d'intérêt. Les marchés financiers redoutent maintenant qu'un nouveau tour de vis de la Réserve fédérale (Fed) soit nécessaire pour calmer les prix.

La forte progression des prix à la production en février a surpris les analystes. Après le chiffre qualifié souvent d'« exceptionnel » de janvier (+1 % également contre +0,5 % en décembre), les experts prévoient généralement que la hausse retomberait aux alentours de 0,4 %.

Pour les deux premiers mois de l'année, les prix de gros ont augmenté à un rythme annuel de 12,6 %, soit plus du triple de la hausse en 1988 qui atteignait seulement 4 %.

La nouvelle flambée des prix en février s'explique en partie seulement par la forte hausse des tarifs, toujours volatils, de l'énergie (+2,4 % contre +4,9 % en janvier) et des produits alimentaires (+1,2 % contre +1,1 %). En excluant ces secteurs, la hausse des prix s'est en effet accélérée pour grimper à 0,6 % après 0,4 % en janvier. Une accélération jugée très préoccupante par les experts.

Les exportations canadiennes vers les États-Unis se sont élevées à 8,8 mds de D Can (+314 M par rapport à décembre), et représentent près de 74 % du total. Les importations de ce pays ont atteint 7,7 mds (+252 M) et représentent 70 % du total.

Les États-Unis sont depuis très longtemps le premier partenaire commercial du Canada. Les derniers chiffres montrent que leurs échanges se sont encore accrues depuis l'entrée en vigueur, au 1er janvier, de leur accord bilatéral de libre-échange.

Cette montée de l'inflation devrait se poursuivre dans les prochains mois, estiment la plupart des experts, même s'ils écartent des chiffres aussi mauvais que ceux de janvier et février.

## NOMINATIONS



Fleurette Cayouette



Jacques Beaulieu



Réjean Arseneault

Monsieur Serge Matte, directeur du service des ventes de Télévision Quatre Saisons - Québec, est heureux d'annoncer les nominations de madame Fleurette Cayouette et de messieurs Jacques Beaulieu et Réjean Arseneault, à titre de conseillers publicitaires pour le marché de Québec.

Établie à Québec depuis plus de vingt ans, Fleurette Cayouette s'est taillée une solide expérience dans le domaine de la représentation, notamment au sein de deux entreprises majeures en informatique/bureautique, Xerox Canada et Philips Ltée, subséquemment à ses débuts dans une station radiophonique de Québec.

Gaspésien d'origine, Jacques Beaulieu possède une expertise de plus de 22 ans en communication dont une dizaine d'années en radio, principalement à titre

de directeur commercial, et également comme directeur général pour les hebdomadaires régionaux du Québec pendant 10 ans, pour enfin rejoindre les rangs de Télévision Quatre Saisons en février 1987.

Natif de Québec, Réjean Arseneault a oeuvré pendant vingt ans dans les domaines de la gestion, de la promotion et des ventes. Après avoir occupé plusieurs postes majeurs dans le secteur du commerce au détail, il a été tour à tour conseiller publicitaire et directeur commercial d'une station radiophonique de la région, puis conseiller publicitaire pour un autre réseau de télévision à Québec.

Madame Cayouette, messieurs Beaulieu et Arseneault se voient maintenant confier respectivement le poste de conseiller publicitaire pour le grand marché de Québec de Télévision Quatre Saisons, CFAP-TV.



Télévision  
Quatre Saisons

## A.A.P.Q. Association des Administrateurs de Personnel de Québec



**Madame Louise Morneau**  
Les membres de l'Association des administrateurs de personnel de Québec ont le plaisir de recevoir Madame Louise Morneau, conseillère en Mieux Être comme conférencière lors du déjeuner-conférence qui aura lieu, le mardi 21 mars à 8h00.  
Madame Morneau nous fera partager sa philosophie et son approche en relation d'aide en milieu de travail en nous présentant le programme de Mieux Être professionnel qu'elle a implanté à l'Université Laval. Ce programme fut d'ailleurs digne d'une mention d'honneur du Gala Humanis 88.  
C'est donc un rendez-vous au Château Borne Entente, salle Emile-Nelligan, le mardi 21 mars 1989, 8h00. Pour réservation, confirmez votre présence au plus tard, le 20 mars, au 692-4684.  
Membre: Gratuit  
Non-membre: 20,00\$  
Café, brochures, dès 7h30.

## L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier à \$7,323 l'once et \$219,20 le kilogramme comparativement à \$7,239 et \$232,74 respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollars canadiens.

Autrefois Centre national de courtage financier ou N.F.B.C.

**maintenant  
LES SERVICES FINANCIERS  
RÉGAL LTÉE**

Nous avons les meilleurs taux en ville pour les certificats de dépôts.

Venez nous rencontrer au:

1346, rue Beausoleil  
Ancienne-Lorette  
G2E 3W2  
877-4221

## AVIS AUX RESSORTISSANTS FRANÇAIS

Une réunion d'information pour les ressortissants français concernant les retraites, se tiendra le 28 mars à 19h30 au C.O.F.I., 860, rue Père-Marquette Ouest à Québec.

Tous les ressortissants français sont invités à cette réunion



Auberge des Seigneurs

## FORFAIT RELÂCHE

**85.00** \$

/pers./jour/occupation double

### Forfait fin de semaine comprend:

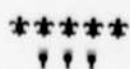
- la chambre et le diner du vendredi soir
- les trois repas du samedi (choix à la table d'hôte)
- la chambre du samedi soir
- le brunch du dimanche
- les frais de taxe et de service à la salle à manger
- l'accès à la piscine intérieure
- l'accès au sauna

TENNIS INTÉRIEUR - RACQUETBALL  
JARDINS TROPICAUX

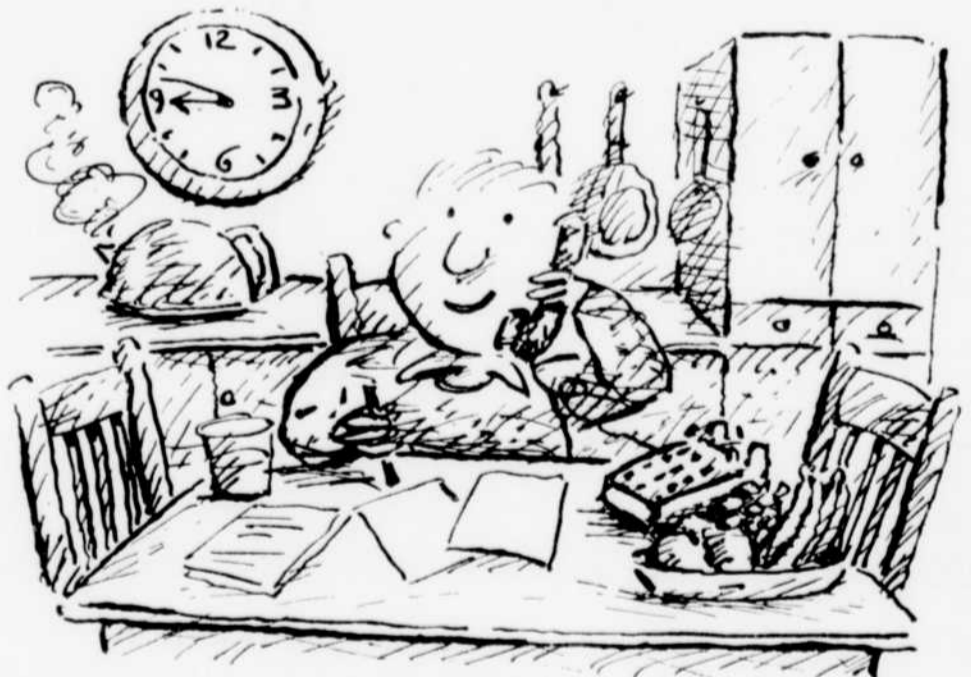
- Forfait offert sur disponibilité.
- Tarif en vigueur jusqu'au 1er avril 1990, tarif sujet à changement sans préavis.

Veuillez demander le FORFAIT RELÂCHE.

1200, Daniel-Johnson, Saint-Hyacinthe,  
Québec J2S 7K7 (514) 774-3810 (local)  
Réservation seulement composez sans frais: 1-800-363-0110  
de Montréal et Rive-Sud: 467-1808 - Fax: (514) 774-6955



## Prêtez l'oreille et dormez sur vos deux oreilles.



Si vous êtes comme la plupart des gens, vous remplissez probablement votre déclaration de revenus en soirée. Mais à qui vous adresser si vous avez besoin de renseignements après les heures normales de travail? À Revenu Canada, Impôt bien sûr! En effet, du 1er mars à la fin avril, nous prolongeons les heures de notre service téléphonique. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi jusqu'à 21h. De l'information gratuite à des heures qui vous conviennent. Profitez-en. Vous pourrez remplir votre déclaration et dormir sur vos deux oreilles. (Service également disponible le vendredi 28 avril).

De 8h15 à 17h, vous pouvez nous joindre aux numéros pour les appels locaux et interurbains sans frais que vous trouverez dans votre annuaire téléphonique ou à la fin de votre guide d'impôt. De 17h à 21h, veuillez nous appeler au 1 800 363-0610.

Pour voir clair dans vos affaires.



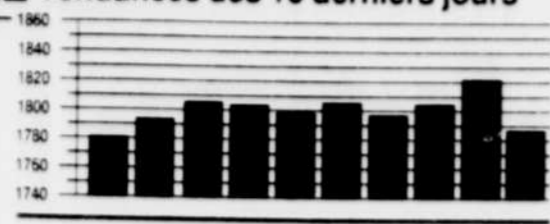
Revenu Canada  
Impôt

Revenue Canada  
Taxation

Canada

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a fermé en baisse de 22,73 points à 1788,99. En tout 5.995.000 actions ont été échangées comparativement à 7.835.938 la veille. Les bancaires sont en baisse de 40,20 à 1724,47, les industrielles de 21,44 à 1571,08, les forestières de 17,87 à 3145,10, les minières de 15,57 à 1949,99, les pétrolières de 5,91 à 1633,48 et les services publics de 5,81 à 1487,09. L'industrielle Nova, en recul de 1-8 à \$11 7-8 s'est traitée à 179,942 exemplaires. La minière Cambior a monté de 1-8 à 14 5-8 et 117.700 actions ont changé de main. Par ailleurs, CIBC a perdu 3-4 à \$26 7-8. Banque royale 5-8 à \$39 5-8. Air Canada 3-8 à \$11 7-8. Moore 1-4 à \$32 3-8. BCE 1-4 à \$37 et Canadian Pacific 1-4 à \$22 7-8. Sur 551 titres mis en jeu 121 étaient gagnants, 251 perdants et 179 inchangés.

Table of stock market data for Montreal, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

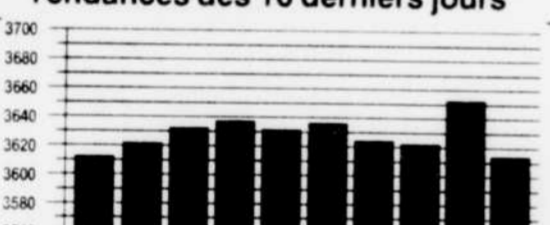
Table of stock market data for Montreal, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

L'INDICE RAYMOND/CHABOT

MONTREAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec entre parenthèses la position lors de la précédente clôture. Réa (XRC): 1378,42 (1387,44) Services (XRS): 1337,20 (1348,85). Manufacturiers (XRM): 1437,43 (1442,70).

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse et l'activité était modérée, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fermé en recul de 37,34 à 3614,32. Les échanges ont porté sur 24 millions d'actions au lieu de 21,5 millions jeudi. Dans les industrielles, Nova Corporation a perdu 1-4 à \$11 3-4. Laidlaw B-4 à \$17 5-8, et Toronto Dominion Bank 1-8 à \$38 7-8. Triple Crown Electronics Inc. a gagné 15 cents à \$1,00. Lincoln Capital 40 cents à \$3,00, et Cumulus Tech cinq cents à 40 cents. Dans les mines, Placer Dome a cédé 1-4 à \$16 1-4, et Teck Corp 1-4 à \$19 3-4. Hermio Gold a gagné 1-2 à \$15, et Echo Bay Mines 3-8 à \$19 1-2. Dans les pétroles, Ranger Oil abandonne 1-8 à \$6 7-8 et Coho Resources A 1-4 à \$5 3-8. Coseka Resources gagne un cent à 27 cents et Westmin Resources 1-4 à \$9 3-8.

Table of stock market data for Toronto, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

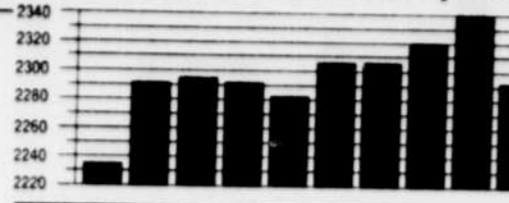
Table of stock market data for Toronto, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock market data for Toronto, categorized by sector (A et B, Ha L, Ma O, Da G). Columns include stock symbols, prices, and changes.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière, hier à la Bourse de Vancouver et 17,6 millions d'actions ont changé de main. On a dénombré 238 valeurs en hausse, 258 en baisse et 543 stables. L'indicateur général de tendance a fini à 808,86, un recul de 4,46 points.

Table with columns for stock symbols, prices, and changes. Includes entries like 'Alcan', 'Barrick', 'Cdn West', etc.

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a subi sa plus forte baisse depuis le 11 novembre hier à Wall Street, retombant sous la barre des 2.300 points pour clôturer à 2.292,14 en retrait de 48,57 points, sur un marché très actif. Le volume des transactions a été le plus élevé depuis le 27 janvier avec 245 millions d'actions échangées. Le nombre de valeurs en baisse a largement dépassé celui des hausses: 1.427 contre 214. 306 titres ont été échangés. L'annonce que les prix de gros avaient augmenté de 1 pc en février après une hausse similaire en janvier, a provoqué une forte remontée des taux d'intérêt obligataires à leurs plus hauts niveaux depuis sept mois et a fait renaître la possibilité d'un nouveau resserrement de la politique de crédit de la Réserve fédérale afin de contenir l'inflation. Elle a par ailleurs accentué les programmes informatiques des investisseurs institutionnels en ce jour d'expiration d'une série d'options reliées aux indices boursiers à terme, ce qui a accru les baisses et le volume des transactions à Wall Street. IBM a perdu 5-3-4 à 112-3/8; Digital Equipment 4-1-4 à 109-5/8 et le Pont 3-3-8 à 101-1/2. Hilton Hotel a gagné 2 à 54-1/2; Syntex 1-3-4 à 42-3/8 et J.P. Morgan 1-4 à 38-1/2.

Table titled 'Tendances des 10 derniers jours' showing market indicators like 'Indice', 'Volume', 'Hausse', 'Baisse', etc.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

LE DOLLAR

(PC-AFP) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 3-100 et se changeait à 1.1958 can. comparativement à 1.1955 le jour précédent en clôture. La livre sterling a baissé de 85-100 à \$2.0484. En devise US, le dollar canadien a fermé en recul de 2-100 à \$0.8363 US et le sterling en retrait de 75-100 à \$1.7130. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Malgré des interventions concertées des banques centrales, le dollar a très nettement progressé vendredi à New York sur un marché très actif après l'annonce d'une forte hausse des prix de gros en février aux États-Unis. Le billet vert s'échangeait en fin de journée à 131,72 yen contre 131,50 en début de matinée et 130,83 jeudi soir, et à 1.8771 deuschemark contre respectivement 1.8740 et 1.8693. La devise américaine a également gagné du terrain face aux autres devises européennes, terminant à 1.6185 franc suisse contre 1.6088 la veille, à 0.5837 livre sterling contre 0.5817 et à 6.3475 francs français contre 6.3245. Les cours de l'or ont également profité de la reprise de l'inflation aux États-Unis: l'once d'or a progressé de près de quatre dollars pour clôturer à \$393,60 contre 389,80 jeudi soir. L'annonce d'un bond de 1% des prix de gros en février, score aussi mauvais qu'en janvier, a immédiatement provoqué une montée du billet vert car les analystes s'attendaient à une augmentation limitée à 0,4% ou 0,5%, soulignant un cambiste de l'European American Bank à New York. L'accélération de l'inflation relance l'éventualité d'un nouveau resserrement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed). Une hausse des taux d'intérêt joue en faveur du dollar car elle rend les placements dans cette devise plus avantageux. Des rumeurs ont circulé sur le marché faisant état de la possibilité d'un relèvement du taux de base (« prime rate ») des banques américaines, à l'indique ce cambiste.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

Table titled 'A et B' listing various stock symbols and their corresponding prices and changes.

LES MONNAIES

Table listing exchange rates for various currencies including Canadian Dollar, Japanese Yen, British Pound, etc.

LES OBLIGATIONS

Table listing bond yields and prices for various government and corporate bonds.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table of stock options with columns for company names, option types, and prices. Includes sections for 'Cours des options Trans-Canada', 'Cours des options Trans-Canada', and 'Cours des options Trans-Canada'.

BAINS TOURBILLONS SUPER SOLDE. Advertisement for Jacuzzi whirlpools. Includes text: 'DES PRIX QUI FONT JASER SUR CERTAINS MODÈLES ET COULEURS', 'Nouveau! CÉRAMIQUE', and 'Vanités et Bains Décor'.

La tarification téléphonique modifiée aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les autorités fédérales américaines ont décidé d'abolir le système de tarification des appels à longue distance...

sommateurs a toutefois affirmé que ce nouveau système de tarification pourrait en fait entraîner la première augmentation de tarif des communications longue distance...

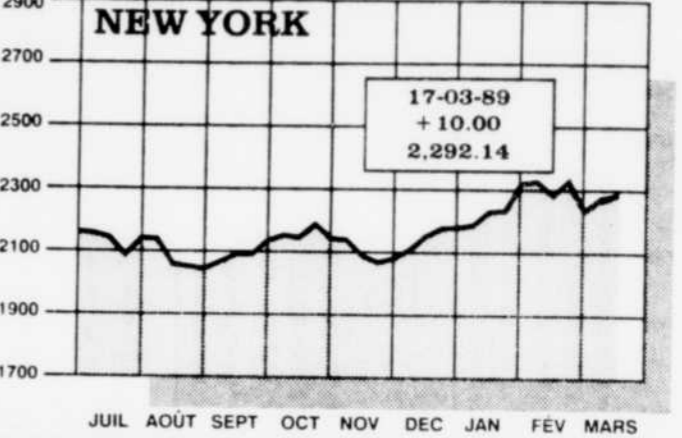
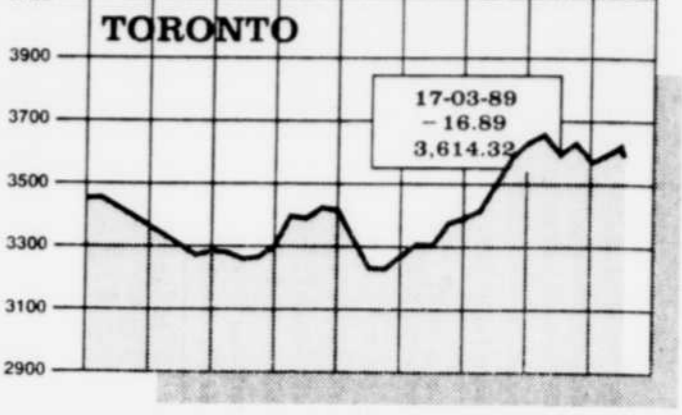
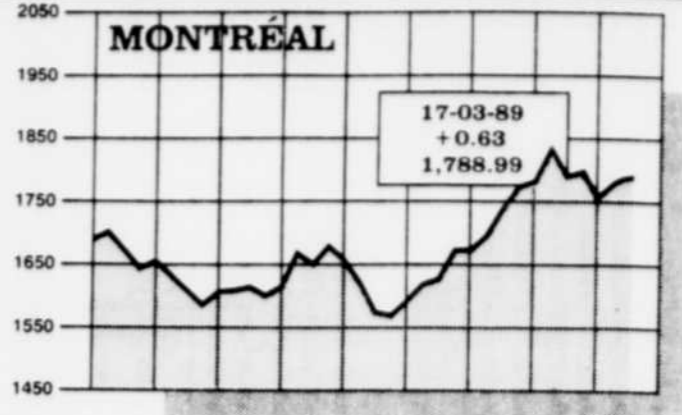
“CHÉRI, RESTE ENCORE UN PEU AU LIT.” Large advertisement for Inter-Canadian airline featuring a couple in bed.

Québec-Toronto. Nouveau, le vol à 8h35. Advertisement for Inter-Canadian flight service with departure and arrival times.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund names, categories, and values. Includes sections for 'Membres de l'IFPC' and 'Non-membres'.

LES TENDANCES DES MARCHÉS



CONSOUMMATEURS
VOUS CHERCHEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE? UNE BIJOUTERIE? UN MAGASIN DE MEUBLES? UNE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS OU TOUT AUTRE TYPE DE COMMERCE?
RECHERCHER CE LOGO
Prix du Meilleur Commerce 1989
Le Choix des Consommateurs
Renseignements: (418) 648-1797
MONTREAL • QUEBEC • TORONTO CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

LES BÉNÉFICES

Hudson Bay Company, exercice clos le 31 janv. 1989: \$49.2 millions ou 73 cents par action; 1988: \$78.5 millions (perte) ou 17 cents par action (perte).

La Banque du Canada n'arrive pas à freiner la croissance

Les vœux de la Banque du Canada d'amener une désinflation de l'économie canadienne sont contrariés. La vitalité économique et la détérioration de la situation des prix l'incitent à conserver le cap actuel de sa politique restrictive.

par SYLVIE RIOPEL
Collaboration spéciale

Les marchés financiers canadiens, comme ceux des Etats-Unis, ont fortement réagi aux nouvelles décevantes sur l'inflation provoquant même un élargissement des écarts. Un prix du baril de pétrole qui frôle les \$20 noircit le scénario inflationniste à brève échéance.

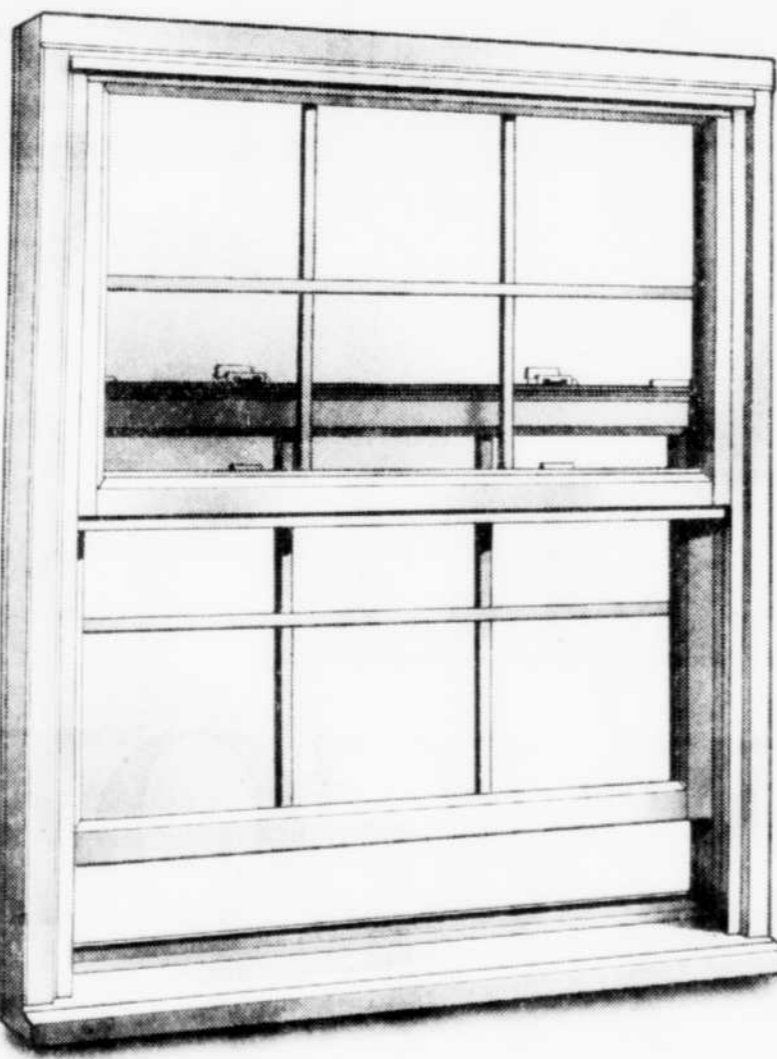
Cette phase de hausse créera les pressions nécessaires pour un taux préférentiel à 13,25 % et un relèvement des autres taux de détail. La porte est ouverte pour un autre rehaussement du loyer de l'argent dans les premières semaines du printemps.

Aux Etats-Unis

Les indicateurs sur le niveau de l'activité économique montraient un certain apaisement, cette semaine: Ventes au détail, mises en chantier, production industrielle. Toutefois, l'ampleur de la progression des prix industriels depuis le début de l'année ont éclipsé toute velléité d'accalmie sur les marchés financiers.

On enregistre donc un fort mouvement d'avance des taux d'intérêts à court terme et de long termes. Une nouvelle intervention restrictive de la Réserve fédérale s'impose rapidement dans un tel contexte: les craintes inflationnistes des marchés devront être apaisées. Cette progression des taux américains a fait franchir au dollar U.S. la barre des 130 yens et du 1,87 DM ce qui devrait inciter les grandes banques centrales à intervenir.

Mme Riopel est économiste senior au Service des études économiques de la Confédération des C.P. Desjardins.



UNE FENÊTRE BIEN ÉLEVÉE NE FAIT PAS PIPI SUR LE TAPIS

C'est par l'étanchéité qu'on reconnaît la qualité d'une fenêtre.
Chez Donat Flamand, on ne laisse rien passer... et nos fenêtres non plus.
D'ailleurs, nous imposons à tous nos produits des contrôles de qualité dont les critères sont les plus élevés de l'industrie.
Vous pourrez dormir sur vos deux oreilles. Une fenêtre Donat Flamand ne fait pas pipi sur le tapis.



On ne laisse rien passer!

Pour connaître l'adresse du distributeur le plus près de chez vous, consultez les pages jaunes à la rubrique Fenêtres.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec



Mme Micheline Paradis

M. Alban D'Amours, premier vice-président Planification, Communications, Marketing, est heureux d'annoncer la nomination de Mme Micheline Paradis au poste de vice-présidente Communications à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Bien connue dans le monde de la presse et des communications, Mme Paradis a débuté sa carrière au journal Le Soleil et elle a ensuite œuvré au sein des cabinets ministériels de l'Éducation et des Affaires sociales. Elle a également été directrice des communications au Conseil du statut de la femme ainsi qu'à la Régie des rentes du Québec, poste qu'elle occupait avant de rejoindre le Mouvement Desjardins.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec est l'organisme responsable de l'orientation, de la planification, de la coordination et du développement de l'ensemble des activités du Mouvement coopératif Desjardins.

NOMINATION
LE PARC TECHNOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



Jean-Marc Lajoie, Adm. A.

Me Marcel Aubut, président du conseil d'administration du Parc technologique du Québec métropolitain, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Marc Lajoie au poste de directeur général.

Le Parc technologique est l'une des pièces essentielles de la stratégie de développement technologique de la région de Québec.

M. Jean-Marc Lajoie, diplômé en administration de l'Université Laval, œuvre dans les milieux du développement économique, tant au Québec qu'à l'étranger, depuis une vingtaine d'années. Il a notamment occupé le poste de commissaire industriel à Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que le poste de premier conseiller économique du Québec à New York et à Paris.

Monsieur Lajoie occupait, jusqu'à sa nomination, le poste de commissaire général adjoint à la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM).
Pour informations: (418) 654-0242

## Rivière-du-Loup : les étudiants de l'extérieur rapportent \$9.2 millions

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Comité de promotion de la Vie étudiante à Rivière-du-Loup évalue à \$9.2 millions le montant des retombées économiques engendrées par la venue dans la ville de 917 étudiants de l'extérieur.

par J.-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

Dans le but de ne pas perdre cette manne et d'accréditer davantage la ville comme carrefour régional de l'enseignement secondaire et régional, le comité de promotion de la vie étudiante a lancé une levée de fonds dont le but est de préparer l'accueil étudiant de septembre prochain.

Le gouvernement fédéral s'est lui-même impliqué dans l'initiative en accordant, par l'intermédiaire du député André Plourde, une subvention de \$10,000 destinée à l'embauche d'un agent de promotion, M. Bruno Gobeil.

L'an dernier, les \$14,000 récoltés auprès de 35 organismes

avaient aussi servi à la publication en 32,000 exemplaires, d'un cahier de la rentrée et à l'installation de panneaux-reclames de bienvenue, aux entrées de la ville.

On évalue à \$5,214 l'argent annuellement dépensé à Rivière-du-Loup par chaque étudiant de l'extérieur, au seul chapitre du logement et de l'alimentation. Les subventions gouvernementales accordées aux institutions sont de \$3,875 pour les étudiants du secondaire et d'environ \$5,000 pour ceux du cégep.

Les retombées indirectes de salaires payés à 77 enseignants et enseignantes s'ajoutent aux \$9.2 millions apportés à Rivière-du-Loup par les étudiants de l'extérieur.

## Il ne faut pas toujours tout espérer de l'État-Providence

RIMOUSKI — « Il faut cesser de tout attendre de l'État-Providence. Le développement régional doit être assumé par les gens du milieu et non exclusivement laissé entre les mains des politiciens. »

par J.-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

Voilà l'appel à la concertation qu'a lancé aux gens du milieu, M. Raymond Sirois, président de Québec Téléphone et président d'honneur du Forum régional pour l'emploi. Il s'adressait ces jours derniers à une trentaine de chefs de file de cet immense territoire qui va de La Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine et qui ont pour tâche d'amener au Forum de Rimouski, le 27 mai, quelque 200 représentants de toutes les sphères de l'activité régionale.

En prévision du Forum national de novembre, à Montréal, tous ces gens vont essayer de définir une stratégie régionale pour atteindre un régime de plein emploi.

Le but du prochain « Forum pour l'emploi » est aussi d'inciter la population de l'Est à prendre les moyens nécessaires pour qu'elle puisse vivre au même rythme que le reste de la province.

« Il n'est pas normal que le taux de chômage soit de 12.5% dans le Bas-Saint-Laurent et de 16% à Gaspé alors qu'il est de 9 à 10% ailleurs », a déclaré M. Sirois. En 1960, l'écart entre l'Est et le reste du Québec n'était que de 6 contre 4%, a-t-il signalé. Il faudrait pouvoir expliquer cet accroissement dans le taux de chômage. Il faut sortir la région du régime des études en cours depuis presque 30 ans et passer à autre chose. Il faut aussi cesser de se fier aux politiciens plus intéressés à faire de la politique qu'à régler les problèmes, a-t-il dit.

**Micro Contact et Apple Canada sont fiers de vous offrir des rabais pouvant aller jusqu'à 1000\$, à l'achat de certains équipements de marque Apple. Venez nous voir!**  
(cette offre se termine le 31 mai 1989)

**plus une question de choix.**

Micro Contact et les produits à la PME.

Parce qu'elle est elle-même une entreprise, Micro Contact connaît bien les besoins des PME. Nous savons qu'il est important de posséder de bons outils de gestion, de faire des inventaires précis ou de planifier les activités administratives.

Comme entreprise à part entière, nous nous fions sur les produits que nous vendons et cela nous réussit bien. Nous avons vu notre productivité augmenter et nos activités croître, suite à l'utilisation intensive des meilleurs logiciels de gestion informatique que nous avons identifiés.

Notre souci de l'excellence se reflète aussi dans une sélection judicieuse de produits de très haute qualité tel l'ordinateur Macintosh™ de Apple® qui allie puissance et facilité d'utilisation. Qu'il s'agisse d'édition, de traitement de texte, de planification ou de comptabilité, l'ordinateur Macintosh™ de Apple® est l'outil que vous recherchez.

Pourquoi ne pas venir constater par vous-mêmes le bien que nous nous faisons avec la gestion informatique intégrée. Cela vous donnera peut-être de bonnes idées.

Concessionnaire autorisé

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc.

**MICRO CONTACT**

Une affaire de succès  
Québec (418)683 1444  
Lévis (418)835 1444

Chicoutimi: 418 545 7925 • Lévis: 418 835 1444 • Montréal: 514 288 9167  
Québec: 418 683 1444 • Trois-Rivières: 819 378 9180 • Sept-Îles: 418 962 2255

# “CHÉRI, TU N'AS PLUS D'EXCUSE POUR PASSER LA NUIT À TORONTO.”

Québec-Toronto aller-retour trois fois par jour. Un meilleur horaire.

**Vivement ce soir!**  
Les gens d'affaires de Québec n'ont plus à réserver une chambre d'hôtel pour passer la journée à Toronto. Avec le nouvel horaire d'Inter-Canadien ils peuvent facilement aller à tous leurs rendez-vous avant de prendre le vol du soir et rentrer à temps pour passer la soirée chez eux.

Départ de Québec	Arrivée à Toronto
08:35 (sans escale)	10:00
13h:35 (sans escale)	17:00
18:15 (sans escale)	19:30
Départ de Toronto	Arrivée à Québec
08:45 (sans escale)	10:10
13h:30 (escale à Montréal)	17:30
19:00 (sans escale)	20:20

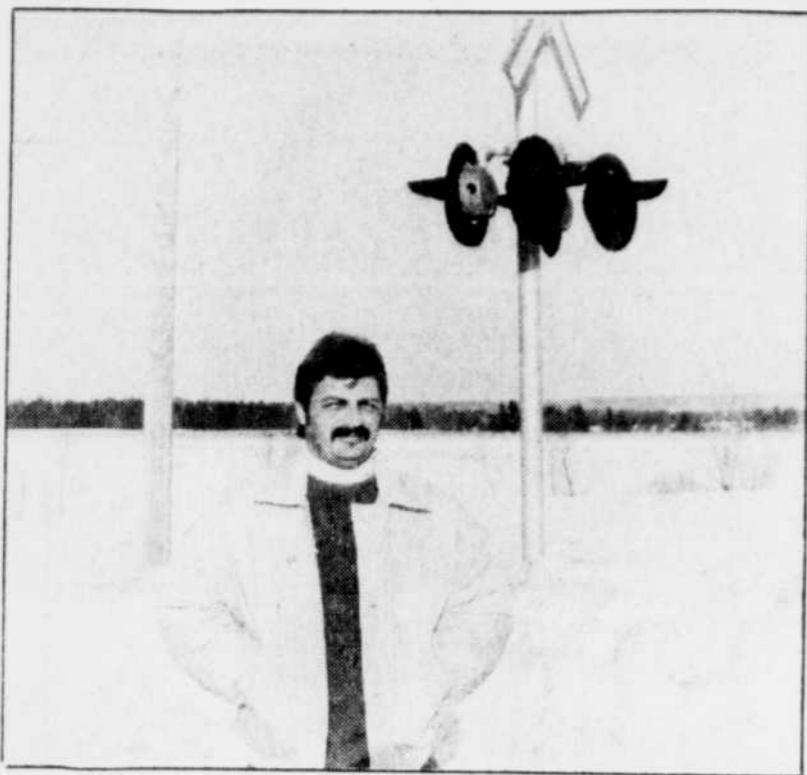
**Reposez-vous en Classe Affaires.**  
Pour qu'ils arrivent frais et dispos à destination, Inter-Canadien propose aux gens d'affaires sa Classe Affaires à bord du F-100, son nouveau jet ultra sophistiqué. Avec son service de fax à l'aéroport, ses rasoirs pour les lève-tard et ses petites attentions, Inter-Canadien fera sûrement votre affaire.

Pour réservations, consultez votre agent de voyages ou appelez Inter-Canadien au 692-1031 ou sans frais le 1-800-361-0200.

Québec-Toronto d'un seul jet, c'est encore plus beau quand ça vous permet de rejoindre le vaste réseau des lignes aériennes Canadien International. C'est-à-dire 18 pays sur les 5 continents, et surtout, plus de destinations canadiennes que tout autre compagnie.

LES AFFAIRES DÉCOLLENT

Inter-Canadien



Selon le maire Raynald Tessier, Alumax envisage deux actions principales pour le transport de l'alumine à sa future usine, dont le transit de la matière première par le port de Québec et son acheminement par voie ferrée.

## Deschambault

# Alumax annoncerait l'implantation de son aluminerie vers la fin du mois

DESCHAMBAULT — Alumax devrait annoncer l'implantation de son aluminerie à Deschambault vers la fin du mois, croit le maire, M. Raynald Tessier.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

collaboration spéciale, Dominic Hardy

La municipalité de Saint-Joseph de Deschambault a en outre reçu l'appui de 68 municipalités des régions de Québec et de Trois-Rivières. Le conseil municipal a sollicité cet appui afin que les deux ordres de gouvernement favorisent la venue de l'aluminerie de \$1 milliard à Deschambault.

Il semble que le facteur déterminant concerne le prix de l'électricité. On estime cependant, selon des sources proches du projet, que les négociations vont bien entre la compagnie et Hydro-Québec. C'est la raison pour laquelle M. Tessier dit espérer qu'Alumax annoncera sous peu la réalisation du projet.

Pour Deschambault et la région de Portneuf, cela représente la création éventuelle de 800 emplois directs et de 2,400 emplois indirects.

Selon le maire Tessier, Alumax envisage deux actions principales pour le transport de l'alumine à sa future usine. La matière première pourrait transiter par le port de Québec et être acheminée par voie ferrée dont l'une, celle du CP, passe à quelques dizaines de mètres du lieu envisagé.

La seconde option consisterait à utiliser une éventuelle aire de débarquement fluviale construite à Deschambault. Le minerai serait alors transporté par un convoyeur

sur une distance d'environ deux kilomètres.

### Pas content

Sur ce point, M. Tessier n'a pas que des éloges envers le gouvernement fédéral, plus précisément Havres et Ports Canada. Il ne comprend pas pourquoi la réalisation de l'étude de faisabilité sur l'aire de débarquement n'a pas encore débuté, alors que tous les autres lieux en ont fait l'objet.

Aussi entend-il faire les pressions nécessaires afin qu'une telle étude soit entreprise au plus tôt. Son coût est estimé à \$400,000. L'appui de la MRC de Portneuf, de la Société d'expansion économique de Portneuf et des municipalités des régions de Québec et de Trois-Rivières sera sollicité.

M. Tessier tient toutefois à préciser que l'absence d'une telle étude ne met pas tellement le projet en danger. « Ce sont les prix de l'électricité qui vont se montrer déterminants. »

Quant à l'éventuel agrandissement considérable du quai de Portneuf, il ne correspondrait pas, quant à lui, au besoin de l'aluminerie. Le terrain est en effet au nord de l'autoroute 40. Trop loin du quai, là où il n'y aurait, en plus, pas assez d'espace pour aménager un convoyeur de minerai.

### Dézonage

Il reste maintenant à savoir si la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) acceptera de modifier le zonage du lieu de 2,000 acres.

Sur cette question, M. Tessier fait remarquer qu'il s'agit d'un espace intégré au schéma d'aménagement de la MRC pour la venue d'entreprises à grand gabarit. Les terres déboisées sont classées dans les catégories 7 et 8.

Il s'agit de sols considérés comme ayant un faible potentiel agricole, tout comme les terres de Groulx ou la CPTAQ a accepté de modifier le zonage pour la cimenterie de Miron. De plus, les gouvernements québécois et fédé-

ral se sont dit en accord avec le schéma d'aménagement.

Avant d'entreprendre des démarches similaires auprès de la CPTAQ, on attend toutefois une annonce officielle de la part d'Alumax concernant le terrain de Deschambault. La proximité d'une ligne de transport à haute tension, du gaz naturel, de l'autoroute, du fleuve et de deux voies ferrées en fait un endroit privilégié pour la venue d'une grande entreprise, estiment les promoteurs de cette zone.

## Rio Algom projette de vendre ses aciéries à la Corée du Sud

MONTREAL (PC) — La société Rio Algom Ltée, de Toronto, vient de signer une lettre d'intention en vue de la vente de ses aciéries au groupe Sammi, de Corée du Sud.

Cette transaction, sujette à la signature d'un contrat d'achat définitif et à l'approbation des conseils d'administration des deux sociétés, comprend la division des aciers inoxydables Atlas, de Tracy, au Québec, la division des aciers spéciaux Atlas, de Welland, en Ontario, ainsi que les installations d'Al Tech Specialty Steel Corporation, à Dunkirk et Watervliet, dans l'Etat de New York.

« Les négociations entreprises avec le groupe Sammi pour la

vente des aciéries découlent de la décision stratégique de Rio Algom de concentrer ses ressources sur ses activités minières », a déclaré le directeur des communications de l'entreprise, M. John B. Sparks.

En plus de ses activités dans le secteur des aciéries, le groupe Sammi détient des participations importantes dans des industries de bois d'oeuvre, composants d'automobiles, roulements de précision, aviation, céramiques fines, semi-conducteurs et autres secteurs industriels.

## Centre Vision

OPTOMÉTRISTES

Dr Daniel Le Garignon, O.D.

Dr Marie d'Anjou, O.D.

Dr Francine Boilard, O.D.

Dr Lise Albert, O.D.

Place Ste-Foy  
653-4057

EXAMEN DE LA VUE • VERRES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD  
839-0617

CHARNY  
832-0104

PLACE SAINTE-FOY  
653-4057

GALERIES CHAGNON  
837-4563

GALERIES CHARLESBOURG  
626-7519

PLACE LÉBOURGNEUF  
626-1941

Ferme le lundi  
6 salles d'écoute  
Service spécialisé en audio  
et vidéo de toutes marques

## rotac

électronique inc.

2873, chemin Sainte-Foy,  
Sainte-Foy

Magasin 653-7768  
Service 653-4972

## VENTE FIN DE SÉRIE

Amplificateur intégré  
SYNTHESIS par BRITISH FIDELITY

Valeur de 1100 \$ pour

# 599 \$

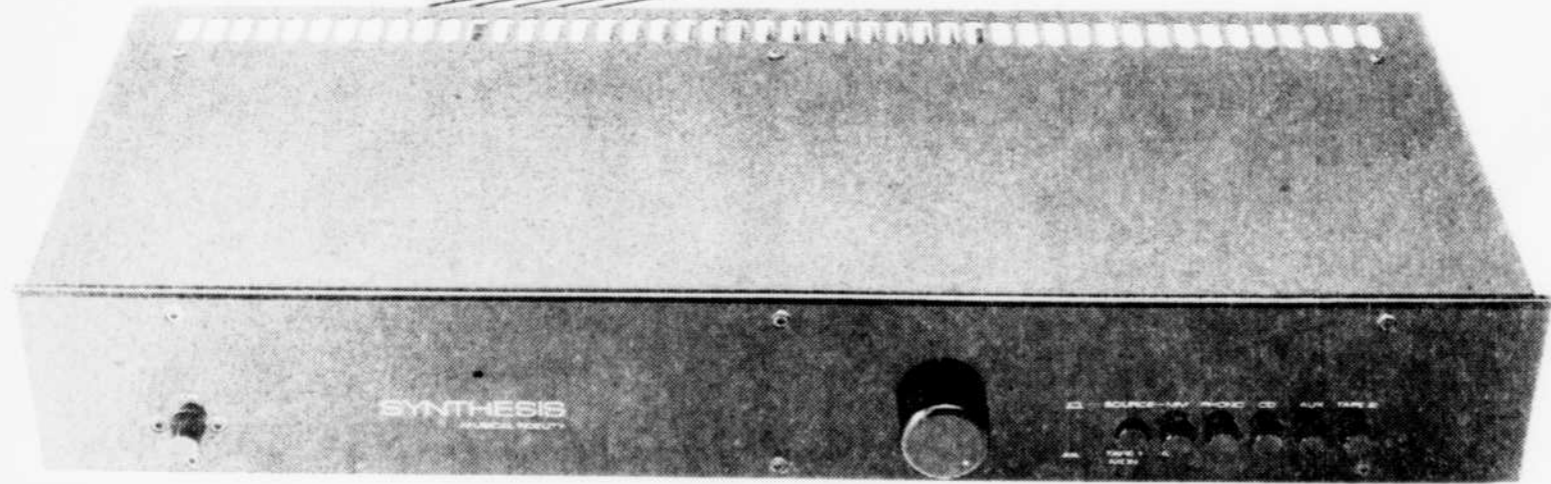
Garanti 2 ans  
pièces et main-d'oeuvre

# Le Synthésis

De réputation internationale  
pour l'excellence de ses produits  
audio haute fidélité.

Ampli intégré 2 x 70 watt RMS.

Ce produit est à votre entière disponibilité  
pour une écoute. Bienvenue.



## Pour moins de 200 000 litres!

Pour moins de 200 000 litres, offrez-vous l'ambiance italienne en permanence! Cet halogène 50 watts est muni de deux intensités. Réduites à 199 000 litres, oups!, 179 \$ lampe de table.



MEGLI  
HITTY

LUMINAIRES  
1400, St-Jean Baptiste,  
Québec, (418) 871 8900  
Angle Harnoi et Harnoi-TV

# Avez-vous consulté le guide des frais de garde d'enfants?

Vous venez de recevoir votre déclaration de revenus et vous vous apprêtez à la remplir. Mais, êtes-vous bien certain d'avoir en main tous les documents nécessaires.

Par exemple, si vous demandez des frais de garde d'enfants, il existe maintenant un guide distinct conçu expressément pour répondre à vos besoins. Ce guide «Frais de garde d'enfants» est offert aux bureaux de Revenu Canada, Impôt.

Si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir des guides particuliers, appelez-nous sans frais à l'un des numéros figurant dans votre Guide d'impôt général. Nos annonces dans les journaux locaux vous indiqueront les heures prolongées de nos services téléphoniques. Vous pouvez aussi venir nous voir à l'un des centres saisonniers d'aide fiscale situés dans des centres commerciaux et à divers endroits un peu partout au Canada.

Pour y voir clair dans vos affaires.



Revenu Canada  
Impôt

Revenue Canada  
Taxation

Canada

# LES DOSSIERS

## La Saskatchewan ne sera jamais bilingue

Non ! Jamais ! Pas la plus petite chance ! La Saskatchewan ne sera jamais bilingue ! Promesse de politicien que cela !



par  
Monique  
GIGUÈRE

Paulette Sparrow, conseillère en éducation à la Commission des écoles francophones à Gravelbourg, n'y croit pas, mais pas du tout, à la promesse de son premier ministre, Grant Devine, de faire de la Saskatchewan une province bilingue d'ici 10 ou 20 ans. Ni Florent Bilodeau non plus d'ailleurs, le directeur général du Collège Mathieu; ni Ronald Labrecque, agent d'information à la Commission culturelle francophone; ni Pauline Prefontaine, mère de famille; ni Raymond Boutin, fermier; ni Cecile Allard, femme d'affaires très active dans sa communauté; ni Marc ni Gisele Beaudry; ni personne.

Grant Devine, marié à une Fransaskoise et dont l'un des fils, John, fréquente l'école française Monseigneur-de-Laval, à Regina, a fait cette promesse à sa minorité francophone et au Canada tout entier il y aura un an le mois prochain quand, le premier, il a utilisé la clause nonobstant pour abolir les droits historiques des Franco-Canadiens de la Saskatchewan consacrés par l'article 110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest.

« Quand Grant Devine a présenté le projet de loi 2, en avril 1988, sur le statut linguistique de la Saskatchewan, indique Florent Bilodeau, il a expliqué qu'il remplaçait des droits théoriques par des services. » Or, un an plus tard, le gouvernement de la province a à peine réussi à passer à travers deux de la cinquantaine de lois qu'il avait promis de traduire en français, rapporte *L'Eau vive* dans son éditorial du 23 février qui fait le point sur la situation des Fransaskois un an après le jugement Mercure, ce religieux, décédé depuis, qui avait porté devant le plus haut tribunal du pays la validité d'une contravention pour excès de vitesse rédigée en anglais seulement.

Avec l'épidémie de francophilie qui déferle présentement sur la Saskatchewan, fait encore observer M. Bilodeau, il y aura certes encore du français dans 15 ans dans la patrie du vaincu de Batoche, Gabriel Dumont. Mais la province ne sera pas bilingue. La Saskatchewan restera unilingue anglaise comme aujourd'hui, sauf qu'un plus grand nombre de Saskatchewanais, dans les années qui viennent, parleront le français comme langue seconde. Rien ne garantit cependant que la masse de cette petite élite bilingue sera d'origine française.

« Ce sont les WASP (White Anglo-Saxon Protestant) qui vont à l'école d'immersion, assure Bibiane Beland, agente de développement communautaire deta-



Si on s'affirme en français, on se fait regarder de travers, soutiennent Alex Allard, Alexandre Samoisette et Raymond Boutin, trois fermiers qui tuent l'hiver en se « tirant la pipe » en français.

chée à Willow Bunch par l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC). A ses yeux, ce ne sont pas tant les francophones comme les jeunes loups anglophones des villes qui se bilinguisent pour s'assurer que le français ne sera jamais un obstacle à l'avancement de leur carrière.

### L'intransigeance des assimilés

En poste à Willow Bunch depuis cinq mois pour mettre sur pied un centre communautaire

de promotion du français, Bibiane Beland, originaire de Sainte-Thécle, au Québec, pose un regard pessimiste sur l'avenir de la francophonie en Saskatchewan.

L'agressivité des francophones assimilés à l'endroit des « militants » de la cause française est peut-être sa plus importante découverte. Mais elle comprend cette attitude belliqueuse. « Une minorité finit par douter de son droit à l'existence quand elle se fait constamment remettre en question », dit-elle. Selon Bibiane, diplômée en anthropologie, il est normal qu'après des années de frustrations, des francophones renoncent à lutter pour une cause qu'ils jugent désespérée et décident délibérément de s'angliciser. Ce qu'elle trouve paradoxal, cependant, c'est que les assimilés après avoir intégré le discours anti-français de la majorité le véhiculent à leur tour avec plus d'hostilité que leurs adversaires d'hier et dans la langue précisément qu'ils répudient, le français.

« Nos ennemis les plus acharnés sont les Franco-Canadiens assimilés, confirme Jean Stringer de Ponteix. Ils sont pires que les anglophones. Ce sont eux qui ont mené la lutte la plus farouche à la Loi sur les langues officielles du gouvernement Trudeau. » Ils se sont tellement fait bafouer, insulter, ridiculiser, explique dans un élan de générosité Emile Campagne, de Willow Bunch, qu'une fois la défaite acceptée ils ne veulent plus entendre parler du français.

### L'exogamie

Outre l'absence quasi totale de services en français, un des grands facteurs d'assimilation des francophones en Saskatchewan est l'exogamie. « Chaque fois qu'a lieu un mariage mixte, assure Jean Stringer, c'est clair que c'est l'anglais qui sera parlé à la maison. »

L'exception à cette règle, c'est Paulette Sparrow, une Fransaskoise en voie de re-francisation qui a imposé le français à la maison à son Anglo-Canadien de mari, Garry, natif d'Edmonton, et à ses trois enfants, Ryan, Joshua et Lyne. Garry doit en mettre de l'eau dans son vin pour se plier à cette règle, lui que le français fait trébucher à tout instant. Mais c'est précisément pour cela, vivre en français, que Paulette a tenu à retourner vivre à Gravelbourg avec sa famille après avoir habité 10 ans en Alberta. « Mon mari n'a pas honte que ses enfants parlent français, souligne-t-elle, mais mes beaux-parents s'inquiètent pour leurs petits-enfants. »

### De l'évangélisation à la francisation

Paulette est un de ces nouveaux « missionnaires » chargés par l'ACFC de soutenir la cause des francophones dans les grandes villes comme dans les petites communautés à majorité francophone menacées d'assimilation. Ils sont une dizaine comme cela, disséminés sur tout le territoire de la Saskatchewan, de Zenon Park, dans le nord, à Bellegarde, dans le sud, en passant par Prince Albert, Saskatoon, Regina, Ponteix, Willow Bunch et Gravelbourg. On les appelle agents de développement communautaire ou conseillers en éducation, selon le cas.

« Notre travail consiste à veiller à la promotion du français, à aider les francophones à s'orga-

niser pour obtenir des services dans leur langue, à appuyer leurs démarches », expliquent en substance deux de ces agents, Bibiane Beland à Willow Bunch et Paulette Sparrow à Gravelbourg. Depuis que le clergé catholique a à toutes fins utiles abandonné les francophones à leur sort, ce sont eux les nouveaux « apôtres » de la cause française. Autrefois on évangélisait en Saskatchewan, conviennent Bibiane et Paulette, aujourd'hui on francise.

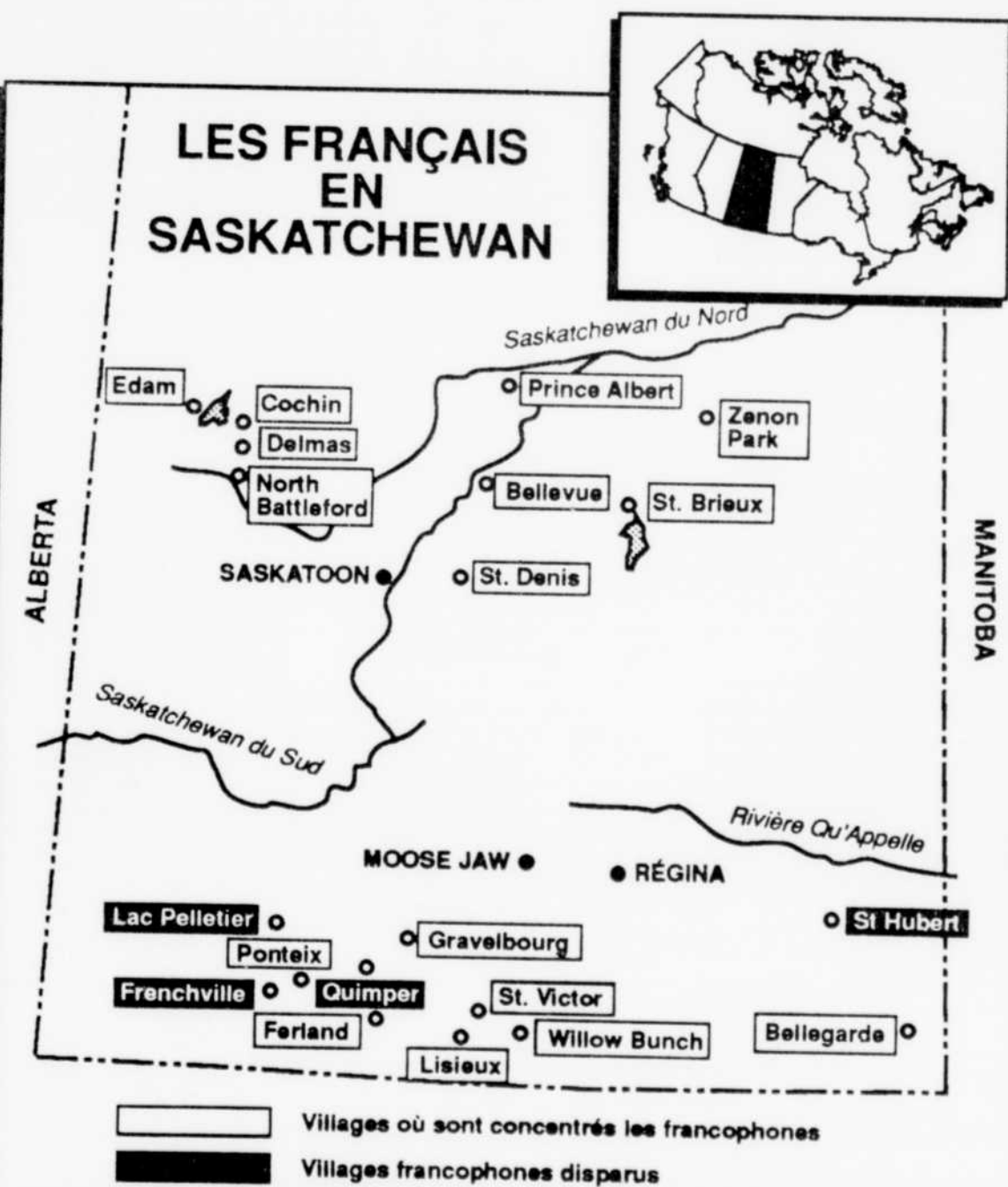
La tâche néanmoins paraît insurmontable. Le nombre de communautés francophones a retreci comme une peau de chagrin au cours des derniers 50 ans. De 74 villes ou villages vers 1940 ou ils représentaient un pourcentage important de la population, les francophones ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans 17 villages dont certains, comme Lisieux, ne comptent qu'une vingtaine de citoyens. Ferland, autre îlot francophone du sud, affiche

62 habitants et Saint-Victor, un maigre 52.

La cote, les francophones le savent, est impossible à remonter. Même quand ils sont sept contre un comme à Gravelbourg, dernier bastion de la langue et de la culture française en Saskatchewan, ils ne font pas le poids. « Même si on est trois francophones et un seul anglophone ensemble, on parle anglais pour éviter la chicane, dit Raymond Boutin, ce fermier qui, chaque matin au Café Wheatland, essaie de tuer l'hiver en échangeant quelques bonnes blagues avec ses copains Alex Allard et Alexandre Samoisette. »

C'est ainsi qu'en Saskatchewan, comme l'expriment si bien Marc et Gisele Beaudry, « tout le monde veut être bilingue, mais personne ne veut être francophone ».

**Demain : L'isolement et l'éparpillement des Franco-Canadiens de la Saskatchewan**



**Des 74 villes ou villages à forte concentration de francophones en 1940, il n'en reste plus aujourd'hui que 17.**

Population de la Saskatchewan en 1986 **1,009,613**

Nombre de personnes qui parlent le français en Saskatchewan **26,605**

Nombre de personnes qui parlent le français à la maison **6,170**

Le pourcentage de francophones qui parlent le français à la maison **23%**

Le pourcentage de Saskatchewanais qui parlent le français à la maison **0.6%**



A force de se faire bafouer, une minorité finit par douter de son droit à l'existence, estime Bibiane Beland, agente de développement communautaire à Willow Bunch.



Paulette Sparrow, conseillère en éducation à la Commission des écoles francophones, est l'une des rares francophones mariées à un anglophone qui a imposé le français à la maison.

## Pour la nouvelle ministre Violette Trépanier

# Un plan de carrière axé sur les circonstances politiques

Cinquième femme ayant accédé au conseil des ministres québécois, depuis 1985, Mme Violette Trépanier franchissait le seuil du Salon Bleu, mardi dernier, à titre de ministre déléguée aux Communautés culturelles. C'était doublement jour de fête pour elle puisqu'elle célébrait également son quarante-quatrième anniversaire de naissance.



par  
Jacques  
DUMAIS

« Je me sens vraiment privilégiée d'avoir eu cette chance, cette plus grande visibilité... Une fois l'euphorie passée, je sens une grosse responsabilité. Je suis une femme terre à terre et je pressens les défis qui sont importants. Etant la première femme à accéder au conseil des ministres, depuis la formation du premier cabinet, il me faut être à la hauteur... », commente-t-elle au SOLEIL.

On la dit timide et effacée. « En fait, je suis peut-être un peu timide, mais pas du tout effacée ! », rectifie-t-elle. Volubile tout en tenant à ne pas élaborer sur le fond de ses nouveaux mandats qu'elle vient à peine d'effleurier, cette dame très articulée laisse transparaître la prudence et un dynamisme certain.

### Un accueil chaleureux

Violette Trépanier n'a cependant pas eu droit, pendant sa pre-

mière semaine, au contraire de son collègue nouvellement délégué à l'Environnement, M. Gaston Blackburn, à une première question piège de l'opposition officielle.

« J'ai été impressionnée par l'accueil chaleureux de mes collègues et de l'opposition, mardi. Lorsqu'on a la sympathie des deux côtés, on a alors les coudees plus franches pour faire notre travail ».

Relativement peu connue du grand public, la nouvelle ministre est, par contre, très cotée dans les cercles libéraux où elle s'active depuis une dizaine d'années. Elle fut d'ailleurs vice-présidente du PLQ, de 1982 à 1985, avant de plonger à son tour dans l'arène de la représentation ministérielle dans Dorion, une circonscription ouvrière de la région de Montréal.

Qu'elle soit ministre n'a guère surpris, mais aux Communautés culturelles, si. Car la liste de ses interventions à l'Assemblée nationale la predisposait davantage à des tâches plus directement reliées aux affaires municipales ou à l'habitation, un dossier dont elle s'occupait « presque entièrement ». Depuis

son élection, en effet, elle était l'adjointe parlementaire du ministre des Affaires municipales.

Ces secteurs d'intervention, on l'oublie souvent, sont capitaux pour l'intégration des Communautés culturelles. Et Mme Trépanier a travaillé de très près avec les minorités non seulement dans Dorion qui compte 23 % de citoyens allophones mais aussi à Brossard qui fut son lieu de résidence. De plus, « j'ai des gens des communautés culturelles dans ma famille », note celle qui croit qu'elle était peut-être le « portrait-type » pour occuper pareille fonction.

### Le choc du 15 novembre 1976

Le souvenir le plus lointain de son engagement politique remonte au 15 novembre 1976, quand le Parti québécois balaya la province et expédia Robert Bourassa sous le tapis et en exil.

« Avec ma famille, je me suis retrouvée devant mon téléviseur : on regardait les résultats et on n'en revenait pas. En désaccord total avec la décision de la population, je me suis dit : qu'est-ce que j'ai fait, moi, pour éviter ça. J'ai voté, mais je ne me suis jamais impliquée... Lors de la course à la direction du PLQ, j'ai eu la piqure. Ensuite, ce fut le référendum et je suis vraiment devenue une fille de parti... », ayant mis la main à la pâte à ras du sol dans plusieurs élections partielles toutes remportées par les libéraux pendant le règne de René Lévesque.

Professeur de français au secondaire et au collégial de 1966 à 1976, cette « carrière très courte » a fait mentir l'adage selon lequel « tous les profs étaient des péquistes » à cette époque. A son avis, ce préjugé partisan était d'autant plus galvaudé qu'une forte proportion des premiers élus péquistes provenait du giron professoral.

L'ex-chef libéral Claude Ryan lui avait demandé de se présenter aux élections générales de 1981. Mais comme son plus jeune fils n'était alors âgé que de sept ans, Violette Trépanier décida de différer l'heure du grand plongeon. Ses deux fils étant aujourd'hui de jeunes adultes ou presque, l'absence de la mère devient plus supportable. « Quand on se retrouve, dit-elle, ce n'est pas la même présence. Et on l'apprécie plus... »

### Sa famille et son travail

Sa vie, d'ailleurs, se résume à sa famille et à son travail. Ses loisirs sont, par conséquent, rudimentaires. Elle adore la musique, suit attentivement la carrière de hockeyeur de l'un de ses rejets, mais elle n'est guère sportive elle-même, voyage peu et uniquement en famille. « On dit toujours qu'on n'a pas le temps. Mais s'il y a des gens qui se donnent le temps de faire des longueurs de piscine tous les jours (allusion à Robert Bourassa), je ne vois pas pourquoi je me trouverais des prétextes... »



« Je me sens vraiment privilégiée... », dit Violette Trépanier.

Son travail de ministre, par ailleurs, elle ne veut aucunement qu'il empiète sur sa présence première dans Dorion. Ce dilemme, estime-t-elle, est d'abord une question de tempérament. « En étant ministre, ça donne aussi une visibilité dans la circonscription. Et je pense à un gars comme Claude Ryan. S'il est un ministre occupé, c'est bien lui et il demeure très présent dans Argenteuil. Je ne sais pas comment je vais faire, mais j'y arriverai ! »

Alors qu'on lui rapporte la boutade du député péquiste de Lévis, M. Jean Garon, pour qui un « ministre délégué » n'est qu'un « adjoint parlementaire avec chauffeur », Violette Trépanier éclate de rire. Tout en pré-

sant que le partage des tâches entre elle et la ministre en titre, Mme Monique Gagnon-Tremblay, qu'elle connaît bien et dont le cheminement politique s'apparente au sien, prévient les incohérences potentielles d'un tandem ministériel.

« Je suis convaincue que M. Bourassa n'aurait pas nommé deux ministres qui ne s'entendent pas bien dans un secteur aussi névralgique. Je ne dis pas qu'on ne fera pas de faux pas. Au départ, il faudra faire attention pour que le message soit clair afin que nous ne soyons pas prises au dépourvu... », de conclure la nouvelle ministre pour qui le plan de carrière demeure tributaire des circonstances politiques...

## La paroisse traverse une crise sérieuse

# Une nouvelle communauté chrétienne est à inventer



Les évêques du Québec se sont réunis dernièrement à Loretteville pour étudier l'avenir de la communauté chrétienne au Québec. De gauche à droite, Mgr Maurice Couture, évêque de Baie-Comeau, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke et président de l'Assemblée des évêques du Québec, et Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield.

La paroisse telle qu'on l'a connue depuis des générations est belle et bien un souvenir du passé. Une nouvelle communauté chrétienne est à inventer; une communauté mieux adaptée aux réalités de la ville, de la culture et même de l'évolution de l'Église.



par  
Jean  
MARTEL

C'est cette prise de conscience que les évêques du Québec ont faite tout dernièrement, à l'occasion de leur réunion annuelle, à Loretteville. Cette prise de conscience venait tout d'abord d'une constatation alarmante: la paroisse traverse une crise sérieuse.

Baisse de la pratique religieuse, faible implication des catholiques dans les activités de leur paroisse, difficulté de rejoindre les jeunes, absence d'impact social de la paroisse, difficulté de communiquer une inspiration, une motivation... voilà quelques manifestations de cette crise.

Faut-il alors éliminer la paroisse? Non, répondent les évêques. Ce qu'il faut entreprendre, c'est la repenser, la rebâtir selon

une optique plus conforme aux réalités contemporaines. Le défi est de taille et les évêques se sont accordés quelques années de recherche et de réflexion avant de proposer des modifications concrètes.

Deux questions se posent dès maintenant. D'une part, tous les diocèses du Québec sont-ils éveillés à l'urgence de cette reconstruction du tissu chrétien? D'autre part, les catholiques dans leur ensemble sont-ils prêts à prendre les virages que nécessitera une telle entreprise?

### Une aventure collective

Quoi qu'il en soit, il est apparu aux évêques qu'un nouveau modèle de paroisse est devenu nécessaire. Pour bien montrer le passage à franchir, ils parlent de « communauté chrétienne locale ». Expression qui, en fait, recouvre plusieurs formes de rassemblements de catholiques.

Mais pourquoi s'obstiner à rassembler les catholiques? Ne vaudrait-il pas mieux laisser chacun vivre comme il l'entend sa relation à Dieu?

Le fait est que la foi ne consiste pas seulement en une expérience individuelle, mais constitue aussi une aventure collective. La paroisse d'aujourd'hui était nécessaire à l'expression de la foi; la communauté chrétienne de demain le sera encore. Elles sont le lieu où la foi se vit. Elles sont la rampe de lancement pour attendre ceux qui ont pris quelque distance par rapport à leur baptême.

### Une foi incarnée

D'ailleurs, à la session d'étude des évêques, on a rappelé que les premiers chrétiens ont spontanément vécu leur foi de façon communautaire. En d'autres mots, les chrétiens ne peuvent se contenter d'une foi toute intérieure et invisible. Elle doit être incarnée et se manifester dans des réalisations concrètes pour prendre tout son sens, aux yeux de tous.

Le projet des évêques québécois de revitaliser la paroisse pour en faire une véritable communauté chrétienne se présente comme un enjeu de grande importance pour l'Église. Les années à venir nous éclaireront sur le sérieux de ce projet et sur la capacité des chrétiens d'aujourd'hui de prendre les virages nécessaires.

## Pologne

# Une réforme où presque tout le monde est piégé

Manoeuvre plus ou moins inconsciente des communistes polonais devant aboutir à la remise du pouvoir au syndicat Solidarité de Lech Walesa, ou manoeuvre adroite visant à « récupérer » ou « neutraliser » le premier syndicat indépendant à voir le jour en terre communiste. L'acceptation par les communistes polonais de rétablir la chambre haute au parlement, plaide pour les deux hypothèses.

par John TAGLIABUE  
New York Times News Service

Solidarité soutient avoir reçu l'assurance que les élections à la chambre haute seront libres et ouvertes à tous les candidats et qu'il en ira de même éventuellement à la chambre basse lors du scrutin de 1993. En juin prochain, toutefois, les élections à la chambre basse se feront sur la base d'un prorata établi à l'avance, soit 65 % pour les communistes et leurs alliés, et 35 % pour Solidarité et ses partenaires.

Ces élections libres à la chambre haute ont été consenties à Solidarité en échange de son soutien à une réforme de la présidence de la république accordant au chef de l'État des pouvoirs étendus en matière militaire et

diplomatique. Le général Jaruzelski, l'actuel homme fort du régime, sera vraisemblablement le premier titulaire de cette nouvelle présidence. Il s'agit de toute évidence de rassurer Moscou et les alliés du pacte de Varsovie sur la « solidité » du pouvoir communiste en Pologne.

### Un système « hybride »

Les pouvoirs de cette chambre haute sont encore imprécis. Mais l'ensemble s'annonce plutôt hybride: deux chambres de niveaux de représentation différents, bien que fermement tenues sous contrôle communiste, mais contenant un nombre étendu de législateurs et de parlementaires d'opposition décidés à faire la vie dure au pouvoir en place.

Des diplomates et même des militants communistes souli-

gnent l'hypothèse d'une désintégration des positions communistes alors que des douzaines de personnalités d'opposition particulièrement dynamiques jouent un rôle accru, dans les deux chambres et les gouvernements inférieurs ainsi que dans les syndicats.

« Nous savons qu'ils ne veulent plus continuer à faire ce « socialisme réel » qui ne veut plus rien dire et s'est révélé inefficace », explique un fonctionnaire communiste à la retraite et jadis collaborateur de l'ancien secrétaire général Wladyslaw Gomulka. « La désintégration du système est inévitable. Au fur et à mesure qu'il changera le rapport des forces, le gouvernement devra faire de plus en plus de concessions ».

Un scénario envisage même l'éclatement de l'actuelle coalition au pouvoir composée des communistes et de leurs alliés, le parti de la paysannerie et le parti démocratique, ces derniers abandonnant tour à tour le parti communiste plutôt que de couler avec lui.

Déjà, au sein du parti de la paysannerie, des débats sont en cours sur sa transformation et son élargissement en un organisme plus populaire et plus populiste sur l'opportunité de s'éloigner du parti communiste et de s'installer au centre.

L'autre hypothèse est cette situation où, dans quatre ans, un parlement dominé par l'opposition sera force de composer avec un président communiste. Cette situation ressemblera à la récente expérience de cohabitation en France de 1986 à 1988, entre le président socialiste François Mitterrand et les partis de droite majoritaires à l'Assemblée nationale.

### Piège pour « Solidarité »

Mais les risques sont aussi considérables pour Solidarité. Solidarité peut perdre sa crédibilité en s'engageant dans une collaboration avec le pouvoir communiste.

Solidarité représente en effet une coalition plutôt fragile. Ce que les dirigeants communistes

semblent avoir surtout à l'esprit est une coalition de leurs forces avec ce qu'ils perçoivent être les éléments gauchistes et ouvriéristes de Solidarité susceptibles de fournir aux communistes, démoralisés par une économie vieillissante et une crise de confiance en leur propre idéologie, le temps et l'occasion de refaire le plein.

Dans ce but, un accord avec Solidarité est de nature à accroître leur crédibilité à l'Ouest. Il sera plus facile d'avoir une aide financière de la part de certains gouvernements, notamment celui de l'Allemagne de l'Ouest.

Ce que le parti veut n'est pas tout à fait clair. Le principal négociateur, M. Janusz Reykowski, affirmait récemment dans une entrevue à l'hebdomadaire « Polityka » que le parti communiste n'est pas un parti qui va et vient au pouvoir selon le résultat des votes.

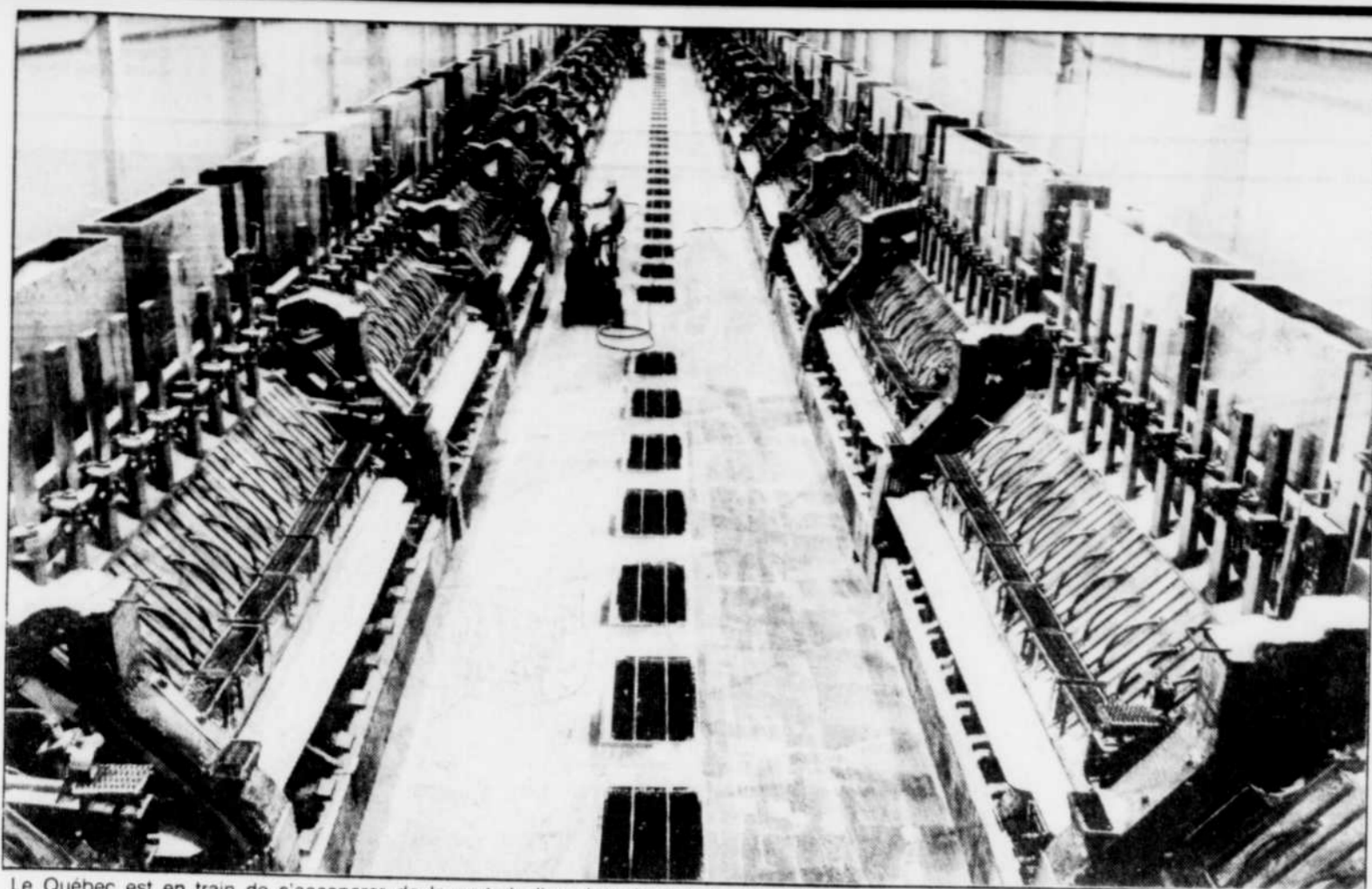
Ce « consensus tacite » entre le pouvoir et Solidarité inspire déjà des grognements parmi les éléments conservateurs, c'est-à-

dire les éléments nationalistes et les petits entrepreneurs, qui se sentent plus ou moins mis de côté.

Néanmoins, ce qui surprend le plus dans toute cette histoire est l'attitude de Moscou face aux changements qui agitent le plus vaste et plus peuplé de ses alliés est-européens. En termes brutaux, jusqu'ou les Polonais peuvent-ils s'entendre entre eux sans finalement se heurter au veto de l'URSS?

Déjà certains Polonais sont étonnés de l'indifférence de Moscou face aux changements déjà accomplis.

D'autres Polonais, ainsi que des diplomates occidentaux rappellent un discours de M. Mikhail Gorbatchev, prononcé à Kiev, le mois dernier, et dans lequel il réaffirmait le droit des gouvernements communistes de choisir leur propre modèle de développement. Moscou semble avoir conclu n'avoir ni les moyens matériels ni la volonté politique de solutionner les problèmes de ses alliés.



Le Québec est en train de s'accaparer de la part du lion dans le domaine de l'aluminium.

L'aluminium

# La nouvelle mine d'or du Québec

Jamais la conjoncture mondiale, si capricieuse, n'aura autant favorisé le Québec pour qu'il se taille la part du lion dans le secteur de l'aluminium.



par Michel CORBEIL

Les observateurs d'ici, évidemment, mais aussi de l'étranger placent le Québec en tête du peloton dans la course pour attirer les mega-projets que sont les alumineries.

Les annonces des derniers jours — le lancement officiel "d'Alouette", un projet de plus de \$2 milliards, à Sept-Îles, et l'agrandissement de \$500 millions à l'aluminerie de Reynolds, à Baie-Comeau — viennent le confirmer.

Le secteur de l'aluminium est engagé dans un vaste mouvement de restructuration. Le choc pétrolier du milieu des années 1970 l'a lancé, résume M. Jacques Drolet, directeur aux industries métallurgiques du ministère de l'Industrie et du Commerce.

C'est ainsi que l'énergie est devenue un facteur déterminant pour l'industrie. Résultat : le Japon s'en est pratiquement retiré, sa production chutant de 2,000,000 de tonnes métriques par an, en 1974, à 40,000 tonnes, l'an dernier.

En Europe, la formation d'un bloc économique homogène à compter de 1992 pourrait s'accompagner de la hausse des tarifs électriques, rapporte M. Drolet. Pas étonnant que les producteurs Austria Metal et VAW fassent partie du consortium Alouette.

Aux États-Unis, la récession économique du début des années 1980 a porté un dur coup à plusieurs installations vieillottes. Les géants Alcoa, Reynolds et

Alumax — cette dernière a empoché \$210 millions en concluant la vente de deux usines, en décembre — ont amorcé leur « restructuration ».

**Hiérarchie mondiale**

À ce jour, le Québec produit 1,3 million de tonnes métriques des 1,5 million de tonnes produites au Canada, rapporte le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Les pays européens totalisent 3,7 millions de tonnes; les États-Unis, 3,3 millions de tonnes; l'Amérique du Sud, 1,4 million de tonnes et l'Océanie, dont l'Australie, 1,2 million.

Mais cette hiérarchie mondiale est en passe de changer. Les projets Reynolds et Alouette accroîtront la capacité québécoise de 400,000 tonnes. La troisième série de cuves en construction à l'aluminerie ABI, à Bécancour, ajoute 120,000 tonnes.

La société américaine Alumax conçoit un projet pour établir une industrie à Deschambault, près de Québec. Taille : indéterminée, mais, dans ce secteur, il est bien difficile d'imaginer une production en-deçà de 200,000 tonnes. Et Alcan songerait à se donner une autre aluminerie comme celle qu'elle construit à Laterrière.

Si tout va bien, vraiment bien, le Québec se retrouverait avec la capacité de fabriquer 2,2 millions de tonnes par an et des investissements de plusieurs milliards de dollars.

**Argues favorables**

Or, tel pourrait bien être le cas. Non pas que le Québec soit seul. La concurrence, dans ce creneau de l'activité industrielle plus que dans tout autre, est mondiale, tout en se limitant à une poignée de pays : le Québec fait face à l'Australie, au Venezuela et au Brésil.

La province détient des atouts non négligeables. Contrairement

à ce qu'on pourrait croire, ils ne tiennent pas au seul mot « électricité », que les politiciens nous vantent comme si peu chère. Celle du Venezuela, par exemple, se vend le tiers de ce qu'elle vaut ici. Hydro-Québec, pour sa part, est incertaine de fournir plus que trois projets...

La politique et la géographie s'imposent plutôt comme des éléments décisifs en faveur du Québec. Le Brésil a vu ses grands projets, sauf un, s'effondrer depuis que l'écologie a mis un hola au développement effréné de ses ressources hydro-électriques.

« Le Québec est définitivement le mieux placée », commente M. David Moison, de la firme de consultants américaine Resources Strategies Inc. (RSI), en Pennsylvanie.

« Les prix de l'électricité sont relativement attractifs. Le Québec est relativement bien situé par rapport à l'Europe et les États-Unis. La situation politique est relativement bonne. »

Et la querelle linguistique ? « Vous parlez deux langues, n'est-ce pas ? L'aluminium est une affaire internationale. »

**Le malheur des uns...**

Personne n'ose le dire clairement. Mais l'agitation politique qui secoue le Venezuela, déjà aux prises avec une dette internationale énorme, constitue l'autout caché du Québec.

Joint récemment en Californie, le directeur des relations publiques et gouvernementales, M. Bob Miller, a fait remarquer que ce pays « présente certainement un risque politique plus élevé. Les nouvelles télévisées nous ont présenté tout-à-l'heure des gens qui couraient, fracassant les fenêtres. Nous suivions la situation attentivement. » Facile à comprendre quand les investissements dépassent les centaines de millions de dollars.

En bout de ligne, l'avantage est au Québec. L'analyste américain Moison ne veut pas trop s'aventurer. « Québec a certainement un avantage comparatif en termes de stabilité politique. » Si bien que les six projets mis de l'avant au Venezuela rencontrent une difficulté principale : attirer des investisseurs étrangers.

Quant à l'Australie, on le lui connaît qu'un projet — d'agrandissement — actif...

**Le marché est là**

L'aluminium, est une affaire payante. À eux-seuls, les trois plus grands producteurs nord-américains, Alcoa, Reynolds et Alcan, ont affiché des profits dépassant les \$2 milliards U.S., en 1988.

Les prix américains ont connu un « creux » de \$0,45 américain — seuil de rentabilité des usines modernes — au plus noir de la récession de 1982-1983. Ils étaient à \$0,82, en décembre 1987. En juin 1988, record historique, à \$1,33. En ce moment, le prix atteint \$1,13 et les prévisions le situent aux environs de \$1,00, sur une période de cinq ans.

La demande est bien là. Croissance de 15 % entre 1993 et 1998, prédit RSI, entrevoyant aussi des bris pour les installations européennes qui sont âgées et qui fonctionnent depuis un an à 90 % de leur capacité. Entre 1 % et 2 % par an, d'ici 1995, risque Québec, anticipant que l'équivalent d'une ou deux alumineries seront nécessaires.

C'est simple. La flambée du prix du pétrole, il y a une quinzaine d'années, a favorisé la promotion du coût de transport moins élevé, militant pour le remplacement de l'acier dans la construction des autos par, notamment, l'aluminium. La reprise économique a, aussi, relancé le secteur de la construction qui utilise, entre autres, l'aluminium.

Reste maintenant au Québec à jouer.



Gil COURTEMANCHE

## Il y a beaucoup de pilotes mais aucun plan de vol

À force de regarder MM. Brian Mulroney et Joe Clark se contredire poliment mais fermement sur la politique étrangère du Canada, on a envie de crier un peu angoissé : « Il y a-t-il un pilote dans l'avion ? ». La réponse pour le moment semble être : « Il y en a plusieurs, mais il n'y a pas de plan de vol. Le Canada navigue à l'aveuglette ».

La semaine dernière, dans une entrevue qu'il accordait à la radio de CBC, M. Clark admettait que le Canada était la dernière puissance occidentale à ne pas avoir de contacts de « haut niveau » avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il poursuivait en disant qu'un bon nombre de raisons justifiait l'établissement de relations plus formelles.

À Londres, mardi, M. Mulroney rappela son ministre et ancien (?) rival à l'ordre. Le Canada, selon lui, « n'est pas dans une course... Peu importe que nous soyons les premiers ou les derniers ». Nous avons été cependant les premiers à vouloir rétablir nos relations avec l'Iran qui, c'est bien connu, a une pensée politique beaucoup plus modérée que celle de l'OLP.

Mais oublions cette parenthèse. Ce n'est pas la première fois que le premier ministre Mulroney rejette d'un revers négligeant de la main, tout geste qui pourrait causer quelque déplaisir à nos amis israéliens. Au tout début de l'intifada, il avait vaguement regretté les « bavures » commises par l'armée israélienne dans les territoires occupés. Que ces « bavures » prennent la forme d'enfants tués, d'internements, de dynamitage de domiciles, n'en feront toujours dans le langage diplomatique canadien, que des « bavures ». Depuis, la main dans la main avec l'Afrique du Sud, le Canada a refusé systématiquement de se prononcer officiellement sur l'évolution de l'OLP et sur la tenue d'une Conférence internationale sur la paix au Proche-Orient.

**Afrique du Sud**

Le Proche-Orient n'est pas le seul problème qui divise et paralyse la diplomatie canadienne. En 1985, M. Mulroney qui, comme toujours voulait jouer à l'homme d'Etat d'envergure internationale, avait promis sans trop réfléchir de décréter des sanctions économiques radicales contre l'Afrique du Sud et de suspendre les relations diplomatiques avec ce pays, si la démocratie n'y faisait pas de progrès. Depuis, M. Mulroney semble avoir changé d'idée. Avec les grandes banques canadiennes, il a peut-être découvert que le pays de l'apartheid était un client bien plus rentable que les pays de « la ligne du front », comme le Zimbabwe ou la Zambie et il laisse le pauvre Joe Clark se débrouiller tant bien que mal avec des engagements que le Canada n'a jamais sérieusement pensé tenir ou dont il n'avait pas imaginé les conséquences.

Les deux hommes, ce n'est pas un secret, ne s'aiment pas, mais nous ne sommes pas dans une maternelle, nous parlons d'un gouvernement dont une des responsabilités est de tenir un discours unique, cohérent et surtout compréhensible. Or, au conflit latent qui existe entre les deux hommes et leur équipe respective s'ajoute une autre dimension qui est celle de l'ambiguïté entretenue comme système de pensée.

Quelle est la politique canadienne en Amérique centrale et comment prévoir logiquement notre réaction aux prochaines demandes d'« aide humanitaire » pour les « contras » que s'appête à faire le président Bush? Impossible de le dire. Un jour, nous proposons nos services comme « garants neutres » de la paix et le lendemain, nous appuyons sans réserve la politique américaine. Pas étonnant que personne ne songe au Canada pour autre chose que des missions de surveillance de cessez-le-feu que nous partageons avec des grandes puissances influentes comme les Îles Fidji ou Samoa.

Au moment où Gorbatchev réécrit l'Histoire et bouscule toutes les données stratégiques en Europe, au moment où l'OTAN refait fiévreusement ses calculs et où l'Europe oscille entre la crainte des divisions internes et l'espoir d'une paix et d'un désarmement durables, que dit le Canada? Rien. Absolument rien, sinon que tout cela est bien joli, mais qu'il ne faut pas oublier que les « soviétiques » ont toujours été des « gros méchants ».

**Pologne et URSS**

Récemment, un diplomate polonais me demandait comment réagirait le Canada aux réformes politiques et économiques que le gouvernement de Varsovie souhaitait enclencher. Plutôt que de lui avouer mon ignorance totale, je lui demandai ce qu'il pensait de la position canadienne à l'égard des changements radicaux que connaît actuellement l'Union soviétique. Il me demanda si le Canada s'était prononcé. Je fus obligé de répondre : « Pas vraiment, c'est encore à l'étude ». Pourtant, le Canada, dans certains domaines, a une politique claire et précise. N'importe lequel membre du cabinet pourra vous expliquer d'une manière qui ne souffre aucune réplique pourquoi un coureur québécois ne pourra pas faire partie d'une équipe québécoise aux prochains Jeux de la francophonie, même si l'Écosse a une équipe aux Jeux du Commonwealth. La raison est simple : c'est que le Canada à l'étranger veut projeter une image d'unité et de cohésion qui ne laisse aucune place à l'ambiguïté.

Il n'est pas surprenant que Stephen Lewis, ancien ambassadeur du Canada aux Nations-Unies, ne cesse de parler du fossé qui existe entre les discours et les gestes du Canada. Faisons-nous une raison. S'il semble parfois que ce gouvernement ne sache pas vraiment où il s'en va dans le monde, c'est peut-être tout simplement... parce qu'il a décidé d'aller nulle part, sauf aux États-Unis.



Joe Clark et Brian Mulroney ne sont pas sur la même longueur d'onde.

## Terry Anderson prisonnier du Djihad islamique depuis quatre ans Sa libération n'est pas pour demain

Terry Anderson, le responsable de l'Associated Press pour le Moyen-Orient, a entamé jeudi, quelque part dans Beyrouth, sa cinquième année de captivité. Rien à l'heure actuelle ne permet d'espérer une libération prochaine.

par KERIN HOPE de l'Associated Press

Terry Anderson, 41 ans, a été enlevé le 16 mars 1985 dans le secteur ouest de Beyrouth. Quelques jours plus tard, le Djihad islamique, une organisation iranienne, revendiquait la responsabilité de son enlèvement.

Des 15 otages occidentaux actuellement prisonniers au Liban, il est celui qui a passé le plus de temps en détention.

Ces derniers jours, la soeur de Terry Anderson, Peggy Say, et un ancien otage du Liban, le père Lawrence Jenco, n'ont pas caché que les espoirs de libération étaient minces. Mme Say, qui a entrepris depuis longtemps une véritable croisade pour obte-

nir la libération de son frère, a expliqué il y a quelques jours qu'au moment de la prise de fonction de George Bush, le 19 janvier dernier, il y avait eu un léger espoir. Le « climat » était alors favorable. Mais il y a eu depuis l'affaire des « Versets Sataniques » de Salman Rushdie. L'espoir s'est éloigné.

« De nouveau, les portes se sont fermées », a expliqué pour sa part le père Jenco qui, à Beyrouth, a été détenu quelques mois avec Terry Anderson.

La femme de Terry Anderson, Madeleine, une Libanaise qui vit à Chypre, a transmis aux journaux de Beyrouth une lettre adressée à son mari prisonnier : « J'aimerais me pincer, me réveiller et te trouver à mes côtés, prêt pour une nouvelle journée à

vivre ensemble. Mais je sais que cela n'arrivera pas maintenant, et aujourd'hui, cela fait quatre années que nous ne nous sommes pas vus. Je devrais avoir le cœur brisé, je devrais être triste, déprimée. Mais je ne le suis pas du tout, parce que tous ces jours passés ne sont que quelques jours comparés aux années qui nous attendent et notre fille me le rappelle à chaque instant. »

**Vivre d'espoir**

Mme Anderson espère que les ravisseurs de son mari l'autoriseront à lire sa lettre.

Sulome Anderson, aujourd'hui âgée de trois ans, est née trois mois après l'enlèvement de son père.

Depuis le 4 novembre dernier, le Djihad islamique n'a plus donné aucune nouvelle de Terry Anderson. Ce jour-là, l'organisation avait envoyé à une agence de presse occidentale de Bey-

rout une photo de l'otage et une bande enregistrée dans laquelle ses ravisseurs accusaient l'administration américaine de ne rien faire pour obtenir la libération du journaliste. Quatre jours plus tôt, Terry Anderson avait « fêté » son quarantième anniversaire.

Le Djihad a fait savoir à maintes reprises qu'il libérerait Anderson et les autres otages occidentaux en échange de la libération de prisonniers arabes détenus en Israël et au Koweït.

Le 31 octobre dernier, le Djihad avait également fait parvenir à une agence de presse une bande vidéo dans laquelle Terry Anderson confiait : « La fin de ma quatrième année de détention approche et il est difficile pour moi de conserver espoir et courage. »

Depuis le 16 mars 1985, le Djihad a envoyé 14 photographies et trois bandes vidéo de Terry Anderson.

## ÉDITORIAL

# Une manne inattendue au Québec

L'industrie de l'aluminium explose au Québec. Des investissements de \$2,5 milliards ont été annoncés cette semaine sur la Côte-Nord. Le projet Alouette verra finalement le jour à Sept-Îles (\$2 milliards) et Reynolds consacre \$500 millions pour l'agrandissement de ses installations à Baie-Comeau.

Les deux projets entraîneront la création de 1,300 emplois permanents et des milliers d'autres, temporaires, pour la réalisation des travaux de construction.

Au total, des investissements de plus de \$4 milliards sont sur la table, avec tous les projets en marche, à Becancour, Deschambault et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Québec attire les alumineries avec son faible coût de l'électricité. Les mégawatts qu'Hydro-Québec ne peut pas vendre aux États-Unis aussi facilement que le faisait croire Robert Bourassa avant 1985, trouvent preneurs dans l'aluminium et le premier ministre s'est transformé en agent négociateur dans ce dossier, pour essayer de s'imposer maintenant comme le sheik du métal blanc. Il est encore une fois sauvé et bien servi par un heureux concours de circonstances.

Hydro retire des profits trois fois moins élevés de la vente de l'électricité aux alumineries, par rapport aux contrats d'exportation, mais l'immense avantage est évidemment de créer des emplois lucratifs au Québec.

Les économistes d'Hydro-Québec prévoient par contre un taux de croissance très faible du marché mondial de l'aluminium entre 1987 et 2001, soit 1,2 % par année. L'aluminium est dépendant des industries de l'automobile, de l'avionnerie et des cannettes et la concurrence d'autres matériaux est très vive.

Il ne faut pas croire que l'aluminium assurera le salut économique du Québec mais il pourra certes augmenter sa part de la production mondiale. Son principal concurrent dans son lobby auprès des investisseurs est le Venezuela et le Québec présente un dossier alléchant: de l'électricité à bon marché, une stabilité politique et l'accès direct à un très grand marché de consommation.

Il serait trop bête de s'en tenir à fournir de l'électricité à des firmes étrangères pour venir produire ici un matériau vite exporté ensuite pour des utilisations secondaires et une création d'emplois pyramidale ailleurs. L'exemple du Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait servir. L'Alcan y produit de l'aluminium depuis 1928 mais on n'a pas su développer autour un réseau industriel secondaire.

La région est demeurée dépendante de l'entreprise et le taux de chômage y est aujourd'hui dramatiquement élevé.

En 1992, le secteur de l'aluminium dévorera environ 20 % de la production industrielle d'Hydro-Québec et ces entreprises jouissent de privilèges rares en vertu du programme de partage des coûts et bénéfices, instauré par Hydro. Leur tarification est basée sur les profits enregistrés par les compagnies et est donc tributaire du marché mondial.

S'il ne s'agit pas d'une subvention directe à l'industrie, on peut au moins parler d'un partenariat tout à l'avantage de ces investisseurs privés. Il faut que ces risques financiers supportés par tous les contribuables québécois rapportent quelque chose à long terme et la meilleure façon est de se donner une stratégie de développement industriel à partir de l'épine dorsale que constituent les alumineries.

On entend le premier ministre Bourassa pavoiser de savoir attirer, comme nul autre, de très gros investisseurs mais on n'a pas encore vu de trace d'une action structurée pour donner un effet multiplicateur à ces entrées massives de capitaux. Le gouvernement fait sans doute du bon travail dans ce dossier, mais seulement, encore, du travail à la pièce.

J.-JACQUES SAMSON

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS II

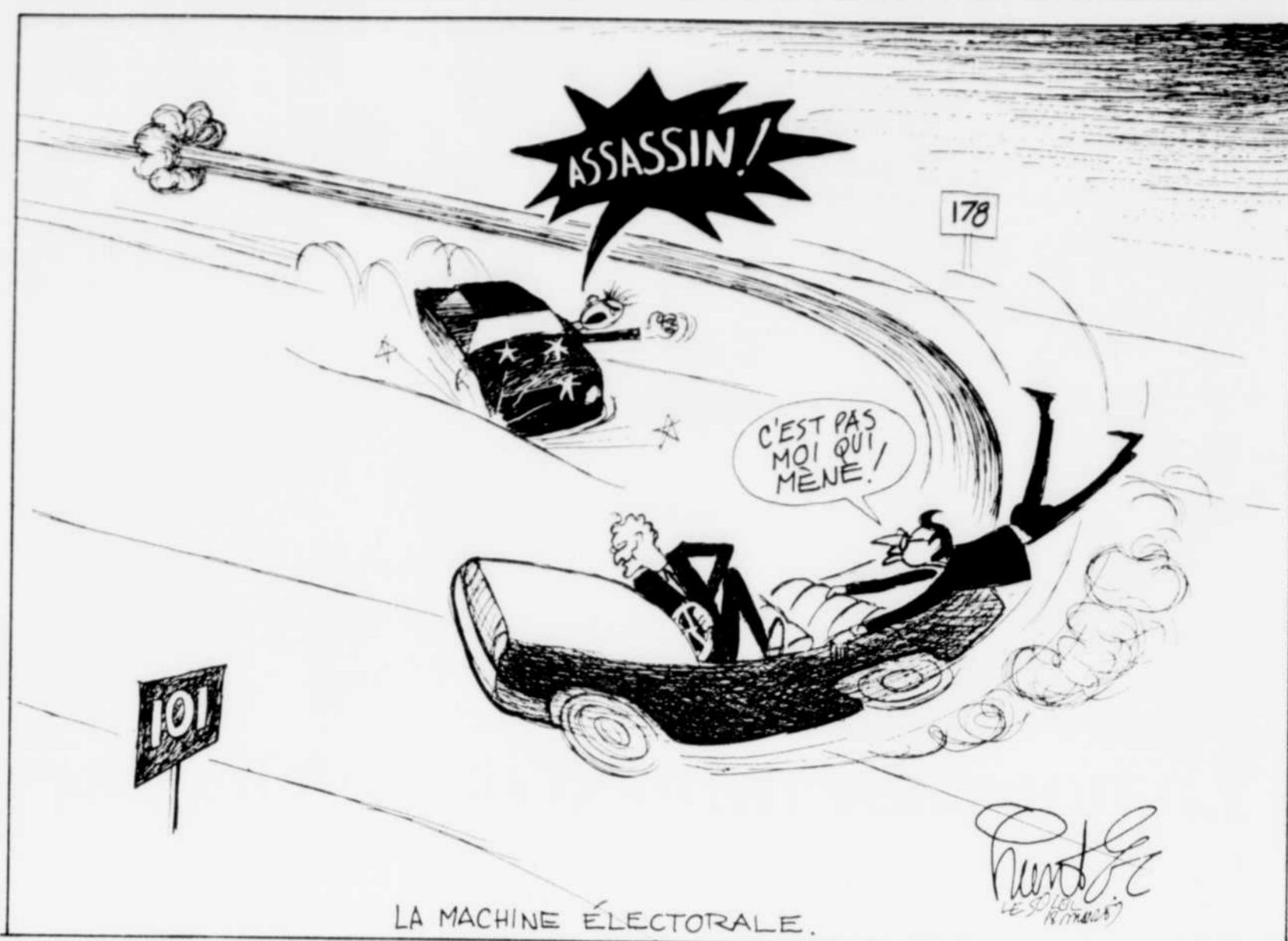
Président et Editeur  
ROBERT NORMAND

Editeur adjoint et rédacteur en chef  
CLAUDE GRAVEL

Directeur de l'information  
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition  
J.-JACQUES SAMSON



Michel  
**ROY**  
Editeur

## Le langage du gouvernement

Ce n'est pas vraiment une volte-face que fait le gouvernement dans le dossier de la langue. Ce qui se passe cette semaine marque l'aboutissement de tentatives hésitantes et de nombreuses velléités qui s'exprimaient confusément depuis décembre.

Voyant bien que ce cataclysme d'urgence heurtait les Anglo-Québécois, indignait le Canada, plongeait Ottawa dans l'embarras et n'enchantait pas les francophones, les têtes pensantes du gouvernement ont révisé leur stratégie et décidé de limiter la portée d'une loi votée en catastrophe.

Lors du débat sur la loi 178, jonglant avec les hypothèses, le premier ministre avait laissé entendre que les grandes surfaces et les établissements franchises resteraient soumis au régime de la loi 101, la faculté d'afficher dans une deuxième langue à l'intérieur étant réservée aux commerces de 50 employés et moins. Rien n'était sûr alors.

La situation a évolué. Le gouvernement conserve l'appui d'une forte majorité mais régent toujours un vague malaise dans l'opinion francophone et le dépit chez les anglophones.

Autrement dit: bien qu'il eût recouru à la clause dérogatoire pour soustraire le Québec à un jugement de la Cour suprême et en dépit de ses

efforts pour offrir une concession aux anglophones d'ici et un gage de bonne foi au Canada, M. Bourassa provoquait encore la colère de la minorité de langue anglaise, la démission de trois ministres, l'hostilité du Canada et une vague insatisfaction au sein de la majorité québécoise.

Dans ces conditions, il a vite acquis la conviction qu'il valait mieux satisfaire la majorité sous peine d'indisposer un peu plus la minorité. A celle-ci, il avait proposé la liberté d'afficher dans sa langue à l'intérieur; ce régime est apparu mesquin et dérisoire. Il donne donc suite à son hypothèse de décembre et restreint le bilinguisme intérieur.

Le gouvernement aurait pu se dispenser de cette loi 178, de cette curieuse acrobatie « intérieur-extérieur », et se contenter de la clause dérogatoire pour échapper à l'arrêt de la Cour. C'est en somme ce que souhaitait le Mouvement Québec français et les organismes qui le composent, ce que recommandaient le PQ et divers médias, dont LE SOLEIL.

Il aurait pu agir ainsi pour limiter les avaries à court ou à moyen terme. Mais il fallait aussi que les libéraux se souviennent un peu de leur programme, de leurs engagements, du respect des minorités. C'est pourquoi est maintenue la

liberté d'afficher aussi en anglais dans plusieurs milliers d'entreprises, petites et moyennes, dont un grand nombre situées là où sont concentrés les anglophones.

Cet « assouplissement » n'est pas majeur en soi. Il suscite dans The Gazette d'hier une charge très forte contre la « duplicité » de ce gouvernement en matière linguistique. Il sera sans doute dénoncé comme un « recul inadmissible » par l'irréductible Guy Bouthillier (du MQF). Mais il témoigne de la volonté de ce gouvernement d'offrir à la communauté anglophone (plus de 900 000 personnes au Québec) de meilleures conditions linguistiques.

Quand se sera quelque peu dissipée l'obsession collective que nous cause l'affichage commercial — comme si cette question était absolument déterminante — quand nous serons un peu plus sûrs de nos moyens et de notre force, il deviendra possible, sans renoncer à la protection du français, de prévoir des aménagements plus équitables, voire plus généreux pour la minorité.

Il est un autre facteur qui donne meilleure conscience au gouvernement dans cette affaire. C'est l'intervention de Claude Ryan dans le dossier. Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

apporte au gouvernement la sagesse, la lucidité et l'expertise qui lui sont d'un grand secours à cette étape-ci.

M. Ryan raffermera la politique linguistique du gouvernement et, ce qui importe davantage encore, saura en tout temps, en toutes circonstances, la défendre rationnellement auprès de tous les groupes, et la justifier au regard des chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

Certes, l'ancien directeur du Devoir a évolué sensiblement depuis la fin des années 70. Cette évolution, notamment à l'égard de la question linguistique, s'explique en bonne partie par l'expérience et les perspectives nouvelles sur le Québec que lui ont apportées l'action politique et la gestion ministérielle. Quand il dirigeait Le Devoir, il s'efforçait d'éprouver ses idées au contact des hommes et des femmes des divers milieux qu'il fréquentait. C'est ainsi qu'il parvenait à réaliser des synthèses plus respectueuses de la vraie nature de notre société.

Telle aura été, sur plusieurs années, sa démarche au sujet de la question linguistique et des droits. C'est maintenant que le Québec pourra profiter le mieux de sa grande force intellectuelle et de sa maturité.

### Votre Opinion

#### La sage-femme du nouvel âge

J'aimerais, en tant qu'usager des soins de santé, soumettre ma réflexion à la Corporation des médecins du Québec qui croit, pour le moment, qu'il n'est ni pertinent, ni opportun de reconnaître la profession de sage-femme.

L'Organisation mondiale de la santé reconnaît la sage-femme comme une « spécialiste de l'accouchement normal, une professionnelle de la santé ayant reçu une formation rigoureuse portant spécifiquement sur le cycle de la reproduction de la femme de la puberté à la ménopause, ainsi que sur les soins aux nouveau-nés ».

La sage-femme n'est pas une revenante du passé, sans ressource et ignorante, comme on tente de nous la présenter, mais une intervenante œuvrant pour l'humanisation de la naissance

en redonnant le pouvoir aux femmes dans ce processus.

Je lance un « oui » sans équivoque à cette sage-femme du nouvel âge qui sera sensible à la réalité de femme, qui saura m'apporter un appui authentique tout au long de cette « transition à la maternité » qui me considèrera comme une adulte responsable et capable de choix.

Je sais que le retour de la sage-femme n'est qu'une question de temps car, depuis que le monde est monde, la chaîne complice des sages-femmes-mamans-bébés ne s'est jamais rompue: elle a toujours survécu dans l'adversité et l'illégalité.

Renée Guimond Plourde  
Edmundston, N.-B.

#### Politique globale

(Lettre à Mme Thérèse Lavoie-Roux)  
(...) Des problèmes importants

existent au Québec concernant les femmes enceintes de milieu défavorisés, les grossesses d'adolescentes, le nombre d'enfants de poids insuffisants, les enfants prématurés de plus de 2 500 grammes et les enfants porteurs d'une malformation.

Après la naissance, d'autres problèmes liés au développement de l'enfant sont inquiétants: un enfant sur 100 est victime d'abus et de négligence et environ 12 % des enfants du primaire présentent des troubles d'apprentissage ou des problèmes de comportement. De plus, une grande partie de ces problèmes sont concentrés en milieu défavorisé.

La fréquence de certaines interventions en obstétrique reste élevée. Pres d'une femme sur cinq donne naissance à un enfant par césarienne, taux parmi les plus élevés au monde.

Nous rejoignons la position de la Corporation professionnelle

des médecins du Québec quant à l'urgence de développer une politique en périnatalité au Québec. Cependant, nous ne pouvons endosser sa position lorsqu'elle impose la reconnaissance de la sage-femme et l'élaboration d'une politique de périnatalité.

La sage-femme est un moyen parmi un ensemble de propositions pour réduire des problèmes en périnatalité. Ce n'est ni une solution miracle, ni le seul moyen, contrairement à l'interprétation que donne la Corporation de vos propos.

C'est pourquoi nous considérons que le volet sage-femme doit s'inscrire dans une politique globale de périnatalité. Et même si la situation des femmes de milieux défavorisés nécessite une action prioritaire, on ne doit pas pour autant reléguer aux oubliettes une dimension importante: la question de la sage-femme.

Nous souhaitons que des pro-

jets-pilotes soient expérimentés avec les sages-femmes et tous les intervenants déjà impliqués en périnatalité, y compris les médecins. Nous croyons qu'il est important de procéder rapidement dans ce dossier, sans perdre de vue que l'urgence se situe au niveau de l'élaboration et de la diffusion de la politique en périnatalité (...)

Gilles Julien, md, pédiatre  
pour les DSC de Montmagny,  
du CHUL et de St-Sacrement

#### Décentraliser la négociation

Les offres gouvernementales n'ont pas plu à l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) et les infirmières sont bien loin d'y trouver leur compte.

Le porte-parole de l'AHQ, M. Michel Cléroux, affirme qu'il est grand temps d'agir pour mettre en place des mesures de revalori-

sation de travail et de stabilité dans l'emploi par l'augmentation des postes à temps plein. La décentralisation des négociations pour les situer dans le cadre de chacun des hôpitaux est souhaitée pour résoudre les problèmes de chaque centre hospitalier.

J'aimerais mettre en valeur cette dernière revendication pour affirmer le besoin des infirmières de participer à la discussion, avec la partie patronale, pour trouver comment arriver à une meilleure gestion du personnel et à une définition adéquate des tâches. Pourquoi ne serions-nous pas les premières à avoir droit de parole sur ces questions étant les principales actrices dans le domaine? Pourquoi laisser la direction imaginer des remèdes qui ne sont pas nécessairement ceux qu'il faut pour guérir un malaise persistant?

Lucie Doyon, infirmière  
Hôtel-Dieu de Lévis

## Familles d'accueil pour de très courts séjours

Dans le vaste monde des histoires d'enfants, celles qui retiennent notre attention, qui nous atteignent tel un direct au cœur, ce sont celles où il est question de rejets affectifs, de mauvais traitements et d'abandon. Mais de ces autres histoires, celles que vivent les jeunes multihandicapés, aimés, choyés, entourés de soins parfois complexes par des parents attentionnés, on ne cause guère.

Realités fort différentes, direz-vous, mais les besoins des jeunes multihandicapés et de leurs proches n'en existent pas moins. Pour ces parents, identifier une famille fiable et chaleureuse à qui ils pourront confier leur petit, ne serait-ce qu'une fin de semaine par mois, c'est déjà voir poindre une lueur au bout du tunnel. Ce moment de répit évitera le passage à une solution infiniment plus drastique tel le placement à long terme en institution.

Ils sont plus d'une dizaine dont les âges se situent entre 3 et 12 ans à avoir ainsi besoin d'une famille d'accueil une fin de semaine sur deux ou une sur quatre. Quelques-uns sont affectés de déficience intellectuelle. À celle-ci,

d'autres associent une ou des incapacités physiques, de l'incontinence, un retard ou une absence totale de langage, des difficultés au niveau de la mobilité, etc... On peut resumer le tout en les décrivant comme dépendant de l'adulte pour la satisfaction de tous leurs besoins et en ajoutant qu'ils requièrent une surveillance constante et beaucoup de soins.

Les familles intéressées à offrir un tel service devront être en mesure de transformer ce moment de répit pour parents au bord de l'épuisement en parenthèse de tendresse agrémentée de nouveauté pour les enfants. Un lien de confiance devra s'établir avec le milieu naturel. Il importera aussi d'offrir à l'enfant toute la stimulation

nécessaire afin qu'il ne perde pas ce qu'il a si durement acquis. Enfin, certains de nos jeunes se déplaçant en fauteuil roulant, un

On cherche un foyer

aménagement adéquat de l'espace physique serait souhaitable. On vous invite à demander:

L'Accueil-ressources, Centre de services sociaux de Québec, 529-7351, poste 2647.

# «Histoires de pêche»

Le journal «Le Soleil» et la Société des établissements de plein air du Québec vous invitent à raconter votre meilleure histoire de pêche.



Andre A. Bellemare sera également de la partie.



Les meilleures histoires seront publiées dans un cahier spécial sur la pêche en avril et parmi celles-ci sept feront mériter à leurs auteurs:

- Un voyage de pêche pour deux personnes du 9 au 11 août 1989 aux Portes de l'Enfer dans la Réserve faunique des Laurentides.

Comprenant:  
 • l'hébergement  
 • les repas  
 • et un équipement complet de pêche offert par le magasin Latulippe Inc. pour l'auteur et l'accompagnateur de son choix. Une valeur totale de 555 \$ par personne.

Reglements du concours:  
 Pour participer, les lecteurs/lectrices devront faire parvenir leurs meilleures histoires de pêche (250 mots maximum, écrites à la dactylo ou en lettres mouées) au journal Le Soleil, C.P. 15800, Québec (QC), G1K 8A8, en indiquant le nom du concours sur l'enveloppe. Les enveloppes peuvent aussi être déposées à l'édifice Le Soleil, 390, St-Vallier Est, dans la boîte réservée à cette fin. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone des participants/ies devront être fournis avec l'envoi. Le concours se termine le 13 avril 1989 à minuit. Les règlements du concours sont disponibles au journal «Le Soleil».

LE SOLEIL

UNE COLLABORATION:

MAGASIN LATULIPPE

réserve faunique des LAURENTIDES

Société des établissements de plein air du Québec

Gouvernement du Québec  
 Commission des normes du travail

### Le Vendredi saint est un jour férié

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le Vendredi saint est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. Que vous travailliez à temps complet ou à temps partiel, vous pouvez donc normalement bénéficier d'une journée de congé payé, si vous avez 60 jours de service continu chez le même employeur. Pour les salariés travaillant dans un établissement commercial, le congé du Vendredi saint peut être reporté au lundi de Pâques.

P.S. Un jour férié travaillé par un salarié est un jour ouvrable pour ce salarié.

#### Renseignements

BAIE-COMEAU (418) 589-9931	MONTREAL (514) 873-7061
HULL (418) 771-6259	QUEBEC (418) 642-4940
JONGUIERE (418) 695-1940	ROUYN (819) 762-0867
LEVIS (418) 833-6194	SHERBROOKE (819) 565-0441
MATANE (418) 562-2010	TROIS-RIVIERES (819) 374-4661

Québec

# LES GENS

# en parlent

Mme Louise Tremblay  
 Côte-Nord

«Quand je viens à Québec, j'aime venir ici parce que c'est grand.»



Place Laurier se fait plus belle et plus fonctionnelle de jour en jour. Avec ses centaines de magasins et boutiques, elle offre, au sein d'une atmosphère de plus en plus sympathique, tout ce que vous recherchez dans une diversité de choix

sans pareil. C'est pourquoi les Québécois l'ont adoptée en si grand nombre et depuis on l'aime plus qu'hier mais moins que demain.

Place LAURIER  
 immensément sympathique!

Surveillance des écosystèmes forestiers

# Québec complète son réseau de stations dès cette année

Québec devrait parfaire cette année son réseau de stations de surveillance des écosystèmes forestiers, de petits laboratoires sophistiqués répartis sur l'ensemble du territoire selon les diverses régions écologiques. D'ici la fin de la belle saison, neuf autres stations s'ajouteront aux 12 déjà existantes installées pour la plupart l'an dernier.

par ANDRÉ DIONNE  
LE SOLEIL

Devant les membres de la société de météorologie de Québec, l'ingénieur forestier responsable de ce dossier au ministère de l'Énergie et des Ressources, M. Gilles Gagnon, a décrit la mécanique de ce réseau expérimental qui vise à mesurer sur une période de 20 ans le rôle des différents stress environnementaux, plus particulièrement celui des polluants sur la dynamique et la productivité des forêts québécoises.

Chacune de ces stations d'étude placées sous la responsabilité du ministère de l'Énergie et des Ressources est assortie d'une station météo et d'une station de mesure des polluants, mais physiquement distantes du centre d'étude comme tel.

Le budget pour cette année est de \$140,000 pour Énergie et Ressources et de \$1,240,000 pour le ministère de l'Environnement, responsable de stations météo et de mesure des polluants. Cette dernière somme est investie chaque année dans le cadre de ce programme de trois ans.

**Les mesures**

Cette étude vise à établir les relations entre la quantité et la qualité des polluants atmosphériques non seulement sur les peuplements forestiers comme tels mais aussi sur le statut nutritif de l'écosystème.

Il sera possible également de déterminer l'importance des facteurs climatiques (sécheresse ou surabondance de pluie ou de neige, le gel, etc.) et de mesurer les effets des maladies et des insectes en tant que stress naturel.

Les stations d'étude distantes d'au moins 25 kilomètres des sources de pollution locales sont réparties selon trois vecteurs parallèles sud-ouest-nord-est : le sud du Saint-Laurent (les Appalaches), les Basses Laurentides et finalement les Hautes Laurentides.

Elles seront de plus situées dans des zones protégées dont les terres publiques, les parcs et réserves écologiques.

Dans les milieux de peuplement feuillu, l'ère d'étude aura une superficie de un demi-hectare ou 50 mètres sur 100 mètres.

En milieu résineux, la superficie étudiée mesurera 50 mètres carrés ou un quart d'hectare.

Chacune de ces éres d'étude établie sur un sol relativement uniforme, sera subdivisée à nouveau en parcelles de 10 mètres carrés.

Par ailleurs, soulignait également M. Gagnon, chacune de ces éres d'étude est entourée d'une zone de protection de 100 mètres afin d'exclure toute intervention humaine d'exploitation ou d'aménagement.

**Inventaire**

Ce parterre étant bien défini, les scientifiques procéderont à une sorte d'inventaire, une dissection de son contenu : le nombre d'arbres, leur nature, leurs mensurations, les maladies, la nature du sol et de son milieu de nutrition.

Quant à la période de 20 ans, M. Gagnon estime qu'elle est nécessaire afin d'obtenir des mesures encore plus justes. Actuellement, on fait des relevés de travaux amorcés il y a 15 ans et il vaut mieux faire porter l'étude sur une période un peu plus longue.

Par ce programme, le Québec répond ainsi à nombre d'organismes internationaux et nationaux de même que des groupes de scientifiques qui proclament l'urgence d'entreprendre de telles études d'impact.

## La formation à distance...

Pour en savoir plus!

**C'est quoi?**

Beaucoup plus que des cours par correspondance, c'est un concept différent de formation, soutenu par des moyens technologiques, tels le téléphone, l'informatique, la télévision, la vidéocassette, en plus de l'aide personnelle de professeurs compétents.

Les cours par correspondance du ministère de l'Éducation vous permettent:

- d'obtenir votre diplôme d'études secondaires
- d'amorcer ou de compléter des études collégiales
- d'améliorer votre compétence dans votre métier
- d'ajouter des connaissances à votre culture personnelle

Inscription 12 mois par année

Plus de 200 cours offerts

54 000 inscriptions en 1988-1989

Pour recevoir gratuitement le Répertoire de la formation à distance, complétez et retournez le coupon ci-joint, à l'adresse indiquée plus bas.

**ATTENTION! ATTENTION!**

Service téléphonique prolongé jusqu'à 20 h 30  
**LUNDI, MARDI, MERCREDI**



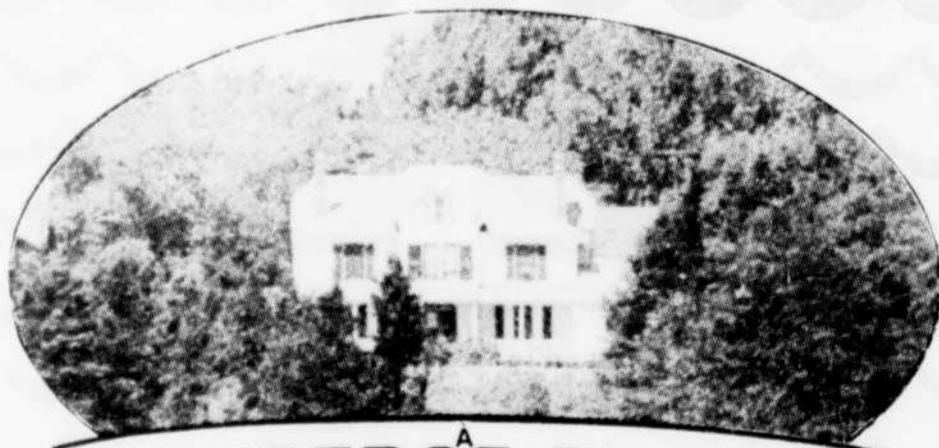
• Montréal et environs: 873-2210  
• Autres régions: 1-800-361-4886 (sans frais)

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_

← Découpez et postez  
  
 Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Éducation  
 Direction de la formation à distance  
 600, rue Fullum (11<sup>e</sup> étage)  
 Montréal (Québec)  
 H2K 4L1

Québec

# Gagnez un séjour-santé AU BORD DE LA MER



**L'AUBERGE DU PARC**  
PASPÉBIAC, GASPÉSIE

et laissez-vous transporter par **Inter-Canada**

Le Centre de THALASSOTHÉRAPIE l'Auberge du Parc, un somptueux manoir du 19<sup>e</sup> siècle situé sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer. Un centre spécialisé en thalassothérapie, mot fort savant qui signifie un ensemble de traitements par la mer, les algues, les massages thérapeutiques et le climat marin. Ces cures marines favorisent la détente et la récupération de l'énergie.

**À gagner:**

**6 FORAITS DOUBLES D'UNE SEMAINE À L'AUBERGE DU PARC, située à Paspébiac en Gaspésie, du 4 au 11 juin 89.**

Le prix comprend:

Avion aller-retour Québec-Charlo, N.-B., offert par la compagnie aérienne Inter-Canada, le transport entre l'aéroport et l'auberge, l'hébergement pour 7 nuits, les repas et les traitements de thalassothérapie.

Valeur de chaque forfait double: 2 510 \$

Une collaboration  
 Radio-Canada  
CBV 980/Québec

Radio-Canada  
Québec 11/Cable 6

**LE SOLEIL**

**Comment participer:**

- Du vendredi 17 mars au jeudi 27 avril, un mot de passe sera diffusé du lundi au vendredi, pendant l'émission radiophonique "CBV Bonjour" avec Robert Gillet, de 6h à 9h à CBV 980.
- Inscrivez ce mot de passe ainsi que sa date de diffusion sur le coupon publié dans Le Soleil.
- Postez votre envoi à l'adresse indiquée dans le coupon de participation ou déposez ce dernier à la réception de Radio-Canada, 2505, boulevard Laurier.
- Le courrier n'est pas cumulatif. Après chaque tirage hebdomadaire, le courrier est détruit.
- Seul le coupon original sera accepté.
- On procédera au tirage d'un coupon chaque vendredi pendant l'émission CBV Bonjour, pour un total de six (6) tirages (du 31 mars au 5 mai incl.).
- Les frais inhérents à la Règle des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil.
- Les règlements du concours sont disponibles au journal Le Soleil et à Radio-Canada.

Faites parvenir ce coupon à:  
**CONCOURS "SÉJOUR SANTÉ"**  
CBV 980, C.P. 10400, Sainte-Foy G1V 2X2

NOM: \_\_\_\_\_  
 ADRESSE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_  
 VILLE: \_\_\_\_\_ BUR: \_\_\_\_\_  
 TÉL. RÉG.: \_\_\_\_\_ DATE: \_\_\_\_\_  
 MOT DE PASSE: \_\_\_\_\_

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**AUX BEAUX JOURS**  
(PROJET DE 4.2 MILLIONS \$)

**UN BEL ABRI... FISCAL**  
**ACCROISSEMENT DU CAPITAL**  
**GARANTIE DE RACHAT**  
**ÉCONOMIES D'IMPÔT**

**UN PLACEMENT SÛR POUR L'INVESTISSEUR**  
Votre souscription minimale de 10 000 \$ (1 000 \$ part) vous procure les avantages suivants:

- sécurité du placement
- économies et reports d'impôt
- avantage de la responsabilité limitée
- rachat garanti de vos parts (buyback)
- possibilité de revenus en espèces entièrement ou partiellement à l'abri d'une imposition.

**UN PROJET DOMICILIAIRE À STE-ROSALIE**  
En plus d'offrir tous les services propres à sa vocation de concept pour personnes pré-retraitées et retraitées, les résidences Aux Beaux Jours proposent plusieurs exclusivités:

- four micro-ondes et bain tourbillon disponibles dans les 100 logements
- service de transport intégré
- service d'agent de sécurité
- soins médicaux sur place
- piscine, tennis, piste cyclable, ski de fond, etc.
- centre communautaire
- service de bureau de poste, banque, nettoyeur et dépanneur.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR RÉSERVER VOTRE PLACE À UNE SOIRÉE D'INFORMATION OU PRENDRE RENDEZ-VOUS.**

**ABRITÉZ VOTRE CAPITAL AUX BEAUX JOURS**  
On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec.

**PLACEMENTS LA LAURENTIENNE**

<b>MONTRÉAL</b> (514) 289-9009	<b>QUÉBEC</b> (418) 648-6000	<b>ST-JÉRÔME</b> (514) 438-5232	<b>LAVAL</b> (514) 629-9133
<b>ST-LAURENT</b> (514) 385-0311	<b>SHERBROOKE</b> (819) 864-4209	<b>HULL</b> (819) 776-1100	<b>RIMOUSKI</b> (418) 723-4554